

MA
VILLE

à Venir

Ivry-sur-Seine

Vers Ivry 2030...

Document d'orientation



Ivry, ma ville à venir



Fin 2017, les treize réunions publiques des Assises de notre ville, intitulées « *Ivry et moi* », nous ont permis d'aller à la rencontre de plus de 2000 Ivryen.ne.s. Nous avons entendu ce qui leur tenait à cœur, leurs craintes, leurs exigences, mais aussi leurs attentes pour notre ville.

Toutes et tous, citoyen.ne.s comme élu.e.s, sommes marqué.e.s par un environnement où tout change très vite. Pourtant, en tant que citoyen.n.e et habitant.e, vivre quelque part implique de s'y projeter à long-terme. Et en tant qu'élue.e.s, nous prenons la mesure de notre responsabilité : nos décisions d'aujourd'hui façonnent la ville de demain. Nous sommes donc tenu.e.s d'expliciter le sens de notre démarche, d'envisager toutes ses conséquences.

Au regard de ce qui s'est exprimé durant les Assises, il nous faut construire des réponses immédiates. C'est ce que nous avons engagé. Mais il nous faut aussi, ensemble, porter le regard sur un horizon plus lointain.

2030, ce n'est pas le temps politique, mais l'horizon de quelqu'un né, qui s'établit, vit ou souhaite fonder une famille à Ivry. Ce document est donc atypique : ce n'est ni le bilan d'une majorité, ni un programme électoral. Il prétend plutôt apporter quelques éléments de réponses à ces questions : que faut-il préserver du Ivry d'hier et d'aujourd'hui ? Et à partir de ces atouts, que faut-il améliorer pour demain, et comment ?

Ce document esquisse donc le chemin vers Ivry 2030 à travers quatre prismes : le développement de la citoyenneté et le partage du pouvoir entre citoyen.ne.s et élu.e.s ; une maîtrise plus collective des transformations urbaines, sociales et écologiques de notre ville ; le rôle du service public dans l'émancipation et l'accès aux droits de chacun.e ; la lutte qu'il nous faut mener ensemble contre l'isolement et la précarité.

En tant que premier.ère intéressé.e, ce document est désormais le vôtre. J'espère qu'il nous donnera matière à poursuivre le débat sur l'avenir d'Ivry-sur-Seine.

Philippe Bouyssou
Maire d'Ivry-sur-Seine

PLAAGE AU PEUPLE

Franchir un nouveau cap démocratique,
vers un nouveau partage du pouvoir

Décider ensemble

Que l'on soit habitant.e.s, élu.e.s, usager.e.s ou agent.e.s du service public, nous sommes réuni.e.s par notre statut commun de citoyen.ne.s. Nos réalités quotidiennes et les rapports humains que nous tissons en permanence nourrissent la vie démocratique locale.

Vivre sa ville chaque jour, selon son quartier, son milieu social, ses centres d'intérêts, fait naître une connaissance de terrain, une expertise citoyenne qui enrichit le débat public et doit éclairer les choix politiques. *Les Assises de la Ville* ont réuni, fin 2017, près de 2000 Ivryen.ne.s et confirmé de fortes attentes concernant la démocratie participative, l'émancipation citoyenne et le désir des habitant.e.s d'être acteur.trice.s de leurs environnements et du vivre ensemble. Une appropriation plus directe de la chose publique, une plus grande proximité avec les élu.e.s, une meilleure lisibilité et transparence de l'information, un renforcement des instances de la démocratie locale animent la réflexion collective et esquissent des pistes d'actions.

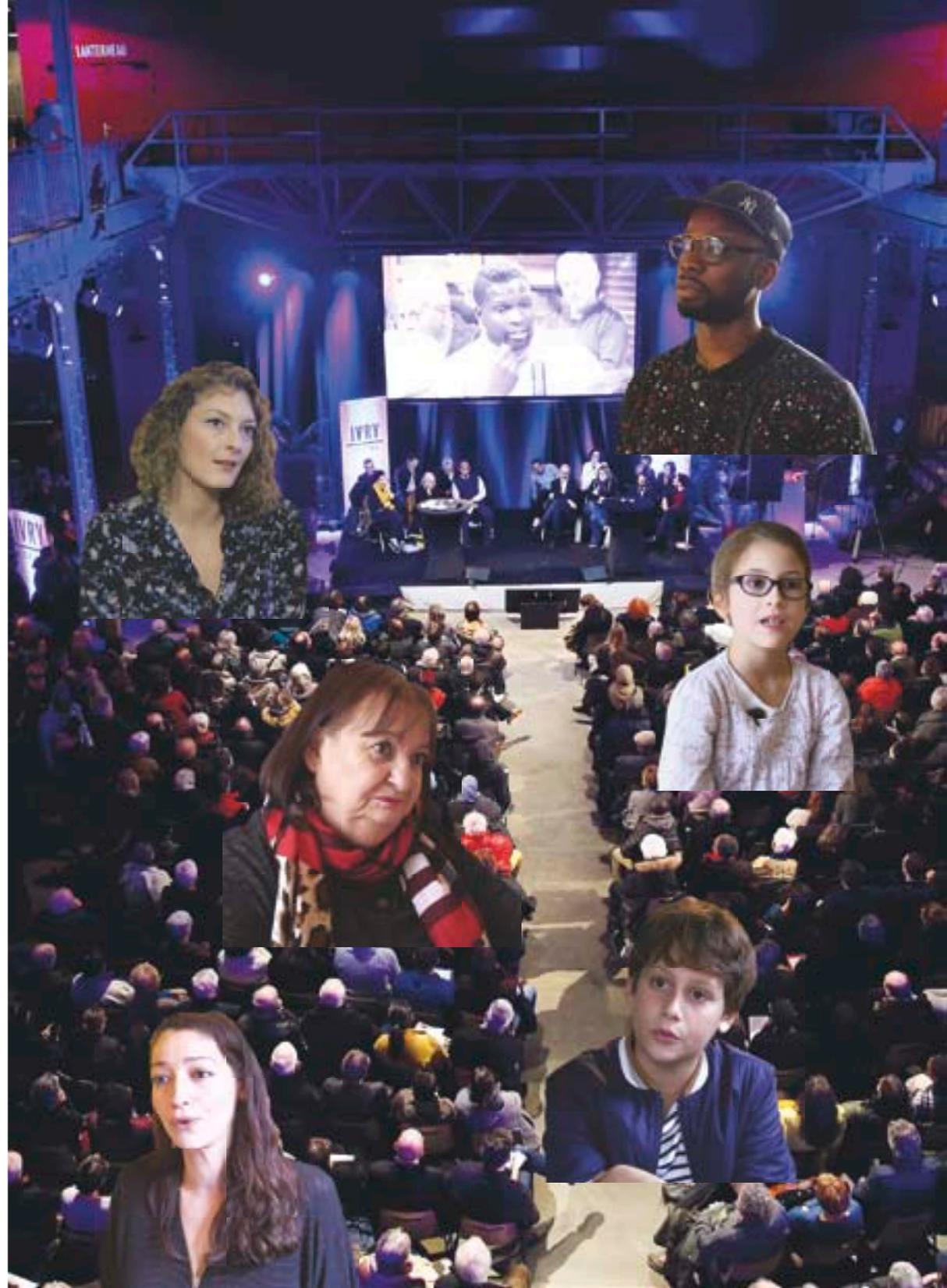
– « Ne pas simplement
consommer le territoire mais
le construire ensemble »

La Ville d'Ivry se nourrit depuis longtemps d'une tradition populaire de concertation citoyenne et développe de nombreux outils en ce sens. Les ambitions de la municipalité, portées dans le programme "Ivry au cœur", revendiquent l'engagement citoyen comme force motrice des projets de la Ville et comme une richesse pour la construction d'une société plus juste et plus durable. Pour réussir à mobiliser cette intelligence collective, nous revendiquons le droit à l'expérimentation démocratique. Notre volonté de renforcer la place des habitant.e.s dans le processus politique nous conduit à avancer vers la construction d'une démocratie proche du peuple et toujours plus ouverte. Nous mettons en œuvre au quotidien de nouvelles expériences que nous souhaitons amplifier d'ici 2030 :

La Coopérative citoyenne, mesure phare du programme municipal, lancée en novembre 2015 en présence de 250 Ivryen.ne.s. Elle a pour objectif de porter de nouvelles propositions et d'évaluer la mise en œuvre du programme municipal.

Les Maisons municipales de quartier sont implantées au Petit-Ivry, à Ivry-Port, à Gagarine Centre-Ville et à Monmousseau. En raison de l'augmentation de la population ivryenne à l'horizon 2030, un redécoupage des quartiers et un nouveau déploiement de ces Maisons pourront être envisagés afin de maintenir ce lien de proximité avec les habitant.e.s.

Des Comités de quartiers animent chacun des six quartiers d'Ivry : Monmousseau-Vérolot, Marat-Parmentier, Petit-Ivry, Louis Bertrand Mirabeau-Sémard, Ivry-Port et Centre-Ville-Gagarine. Près de 700 Ivryen.ne.s y prennent régulièrement part.



Entendu aux Assises de la Ville en 2017

*Il ne faut pas seulement
préserver les services publics existants
mais aussi en créer de nouveaux,
pour toujours aller plus loin avec cette idée
de bien commun pour tous.* Fabienne

JE M'ENGAGE
PRÈS DE CHEZ MOI
POUR COMPRENDRE
LE MONDE Bernadette

JE TROUVE QU'IL Y A UN CONTACT HUMAIN
QU'IL N'Y A PAS AILLEURS Sophie

**Comment permettre
aux Ivryens de rester
dans leur ville** Lynh

C'est vrai qu'on a chaud ici,
entre nous, mais dehors on
se les gèle. Jean-Pierre

Ivry et moi,

LA VILLE DOIT S'ADAPTER AUX HABITANTS MAIS PAS L'INVERSE Zahra

C'est dommage d'habiter une ville
aussi dynamique et culturellement riche
pour seulement y dormir Amélie

**Tu dis qu'il suffit d'être ensemble
pour avancer, Je me dis : d'accord !
Qui commence ?** Daniel

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, HOSPITALITÉ Lucien

L'accueil des migrants je l'avais mal perçu au début
car je trouvais que nous n'en avions pas les moyens,
mais petit à petit, en discutant, en les rencontrant
j'ai compris que c'était une richesse importante
pour la ville de pouvoir exprimer sa solidarité William

Malgré mon problème
de logement,
j'adore vivre ici Ommo

SI ON NE COMMENCE PAS À RÉGLER LES QUESTIONS DES PLUS FRAGILES, DES PLUS PAUVRES

40 % DES HABITANTS ONT MOINS DE 20 ANS

Alexia

**LE SERVICE PUBLIC
C'EST D'ABORD ET AVANT TOUT
LE NÔTRE !** Patrice

**C'EST UNE VILLE
EN PLEINE MUTATION
QUI VA CHANGER,
J'ESPÈRE EN MIEUX** Raymond

On manque de lieux pour vivre ensemble Elias

Récupérer la rue Virgile

Poser la question de la démocratie
ne peut pas être déconnecté
de ce qui se passe dans le monde. Marcel

Je fais du yoga pour pas cher
Didier

ça commence !

LE PROBLÈME EST QUE LES DIFFÉRENTES CATÉGORIES SOCIALES NE SE CROISENT PLUS Jérôme

*Un regard nouveau certes, mais surtout et avant tout,
une écoute sur les projets proposés, qui feraient grandir Ivry
sans qu'elle perde son âme!...* Flo

On est trop complexé par rapport à Paris !
Je vous rassure, à Paris il y a également des rats,
des problèmes d'insalubrité, des cités
et un manque de places en crèche Aurélien

**Recréer de l'espoir,
pour moi, c'est aussi recréer des choses
où les corps se frôlent, où les paroles
s'échangent et où il y a de la bonne
chaleur humaine** Sylvie

**IL FAUT QUE LES EMPLOIS
DES NOUVELLES ENTREPRISES BÉNÉFICIENT
AUX HABITANTS** Michel

*Si on réagit pas,
on va se faire manger* Dominique

ET DES PLUS PRÉCAIRES, IL ME SEMBLE QUE L'ON NE RÉGLERA RIEN DU TOUT. Malika



Parcours du Maire, réunions publiques ont alimenté les contenus du document d'orientation "Ma ville à venir"



Les Mardis du Maire et des Élu.e.s permettent la rencontre directe entre les habitant.e.s et l'équipe municipale.

Le Conseil Local des Jeunes, le Conseil des enfants ou encore les Conseils d'écoles sont autant de temps dédiés à la vie citoyenne notamment pour les plus jeunes.

Les réunions publiques, les concertations permettent d'enrichir la Ville et le vivre ensemble d'un regard neuf.

Mais cette effervescence nous appelle aussi à faire un pas de côté pour évaluer les freins et les limites à cette aspiration démocratique. Il est en effet nécessaire de prendre un peu de recul pour regarder vers celles et ceux qui se sentent éloigné.e.s de leurs droits citoyens. Donner corps à une vie politique plus inclusive est un défi que nous relevons et que nous souhaitons renforcer à l'avenir. À Ivry, nous combattons l'idée d'une démocratie à plusieurs vitesses et voulons franchir un nouveau cap en libérant les énergies et les idées citoyennes pour alimenter un projet d'avenir commun. Pour cela, nous devons continuer à bousculer nos habitudes politiques pour que chacun.e puisse exercer pleinement sa citoyenneté et trouver sa place au sein de la Ville et au-delà.

Ivry 2030, c'est dans longtemps !





Défendre une démocratie de proximité

Le danger d'une verticalité du pouvoir

À contre-courant des attentes démocratiques de la population, les lieux de décision politique s'éloignent chaque jour un peu plus des citoyen.ne.s. *La Métropole du Grand Paris* est l'exemple le plus probant et fait émerger de nombreuses craintes. À travers l'incantation de « modernisation de l'action publique territoriale » et d'affirmation des métropoles se dessine une métropole de 131 communes et de près de 7 millions d'habitants qui va capter des compétences jusque-là assurées par les communes, les départements ou les intercommunalités. Nous présentons des dérives technocratiques qui pourront empêcher les communes de répondre efficacement aux besoins de la population. Cette vision hors-sol de la politique ne correspond pas

à notre définition de la démocratie et malgré les inquiétudes face à un combat déséquilibré nous continuerons à faire vivre nos valeurs au sein de *la Métropole du Grand Paris*. Nous appuierons, notre légitimité sur notre proximité avec la population et la réalité du territoire, pour peser dans le choix des politiques publiques.

La commune, porte d'entrée de la vie démocratique

Les villes sont l'échelon de la proximité, de la citoyenneté et de la solidarité. Elles bénéficient d'une image positive auprès des habitants.e.s. Cependant la réorganisation territoriale fait émerger des incertitudes sur leur avenir et remet en question leurs capacités à répondre aux besoins de la population.

Dès l'enfance, faisons entendre notre voix

MÉTROPOLE DU GRAND PARIS

Créée en 2016, il s'agit d'une intercommunalité qui regroupe la ville de Paris et l'intégralité des communes des départements Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis et Val-de-Marne ainsi que sept

communes de l'Essonne et du Val-d'Oise. Ivry-sur-Seine appartient au Territoire 12 sous le nom de "Grand-Orly Seine Bièvre" et regroupe les communes : Ablon-sur-Seine, Arcueil, Cachan, Chevilly-Larue, Choisy-le-Roi, Fresnes, Gentilly, L'Haÿ-

les-Roses, Le Kremlin-Bicêtre, Orly, Rungis, Thiais, Valenton, Villejuif, Villeneuve-le-Roi, Villeneuve-Saint-Georges et Vitry-sur-Seine, ainsi qu'Athis-Mons, Juvisy-sur-Orge, Morangis, Paray-Vieille-Paste, Savigny-sur-Orge et Viry-Châtillon.

L'échelle municipale est un point de repère et un outil précieux de la vie citoyenne. Nous dénonçons sa fragilisation et appelons au contraire à résister pour renforcer cet échelon qui est synonyme d'expérimentations démocratiques.

locale de la Ville. Leurs missions sont plurielles. Elles sont bien-sûr des instances démocratiques permettant aux habitant.e.s de se rencontrer et de porter des projets communs. Elles sont aussi des lieux d'accueil, d'information, de culture, de sport et de convivialité.

EST-CE QUE L'ON EST DES HABITANT.E.S OU DES CITOYEN.NE.S ?

Les quartiers, au cœur de la citoyenneté

La volonté que nous avons d'ancrer profondément la démocratie sur notre territoire nous amène à considérer les quartiers comme un échelon stratégique. Ils sont le lieu de la réalité quotidienne et regorgent d'une expertise citoyenne. C'est à ce niveau qu'il est possible de favoriser les rencontres, de créer du collectif, de permettre la prise de parole, de construire des projets et de résoudre des problèmes locaux. Nous œuvrons au quotidien pour créer les conditions favorables à la concertation et à la participation dans les différents quartiers d'Ivry. Les Maisons municipales de quartiers sont un élément du dispositif de démocratie

Elles animent les quartiers et c'est en ce sens que nous souhaitons renforcer leur rôle d'ici 2030.

Les Comités de quartiers participent de l'effervescence démocratique de la Ville. Animés par les élu.e.s à la vie des quartiers, ils permettent aux habitant.e.s et aux salarié.e.s du quartier de devenir les acteurs et actrices de leur environnement quotidien. Ici un jardin partagé, là une bibliothèque de rue, nombreux sont les projets nés de cette articulation entre citoyen.ne.s, élu.e.s et services municipaux. Outils de construction collective, les Comités de quartier apparaissent de plus en plus comme des instances incontournables dans l'élaboration du projet de Ville.



L'expérience Amédée Huon. *Exit le tout bitume! En mars 2017 un City Stade a pris place sur le plateau d'évolution Amédée Huon et les arbres du square de l'opération immobilière Lamant ont été plantés par les enfants et résident.e.s du quartier. Cet aboutissement résulte de trois années de concertation des habitant.e.s, des élu.e.s et des services municipaux au sein du Comité de quartier Monmousseau. Ce chantier participatif démontre que décider sa ville n'est pas qu'une illusion. Face au constat du délabrement et de l'inoccupation de ce terrain, les citoyen.ne.s ont fait remonter leur souhait de rendre ces lieux plus conviviaux et plus végétalisés. Ce projet s'est ensuite structuré grâce à des questionnaires, des rencontres et des ateliers.*

Du frais dans le quartier Pierre et Marie Curie

Depuis 2015, l'association *L'étal solidaire* organise des ventes directes de produits alimentaires biologiques au cœur de la cité Pierre et Marie Curie. Cette initiative a été portée par le Comité de quartier Petit-Ivry et soutenue par

la Maison municipale de quartier et l'élue du quartier. *L'étal solidaire* permet de rapprocher les producteur.trice.s et les consommateur.trice.s pour rendre les produits sains accessibles à tou.te.s en contournant les intermédiaires qui impactent les prix. Situées dans un local solidaire, ces ventes sont des temps conviviaux qui animent la cité.

— Les débats quand
on est plusieurs il y a plus
d'idées, plus d'échanges



Nourrir la démocratie

La démocratie en panne ?

La faiblesse de la mobilisation citoyenne révèle une faille de la vie démocratique, notamment à l'échelle nationale. L'abstention enregistrée aux élections traduit la colère d'un grand nombre de citoyen.ne.s vis-à-vis du système politique. Crise de confiance? Manque d'informations? Hésitation à se prononcer? Auto-censure? Les explications possibles sont nombreuses. Même si ce constat semble toucher moins fortement la vie politique locale, cette situation ne nous satisfait pas et nous voulons y remédier en explorant des pistes de réflexion et en inventant des outils pour aller à la rencontre des habitant.e.s.

Les lieux de la démocratie

À l'image de l'agora grecque ou du forum romain, la démocratie a besoin de lieux pour s'incarner. Les *Maisons de quartiers* ou encore l'*Espace Gérard Philipe*, lieu d'accueil de la *Coopérative Citoyenne* sont des lieux ressources à développer. Ils ont vocation à se renforcer et à gagner en visibilité pour devenir des véritables espaces d'information interactifs où les habitant.e.s peuvent obtenir des réponses à leurs questions,

faire des propositions et étudier la faisabilité de leurs projets. D'ici 2030, nous souhaitons les ancrer durablement dans le paysage ivryen et en faire des lieux incontournables de la vie politique locale.

Libérer la parole citoyenne

La démocratie se nourrit de débats et de confrontations que nous voulons encourager. Les Ivryen.ne.s manifestent d'ailleurs une volonté affirmée d'être reconnu.e.s comme partie prenante du débat public et de pouvoir se prononcer sur la vie de la cité de façon plus régulière. Notre vie démocratique locale doit donc s'enrichir d'autres expériences et idées, à l'image des droits de pétition, des référendums d'initiative populaire ou encore d'interpellation des conseils municipaux.

Le développement du numérique a bousculé nos usages. L'information est plus instantanée et plus interactive. Cette évolution nous appelle à faire évoluer nos méthodes de communication et de concertation. Nos réflexions s'animent régulièrement de la volonté d'ouvrir plus largement les données de la Ville et de les rendre accessibles



Les fêtes de quartier, un temps heureux pour se retrouver



au plus grand nombre, nous parlons alors d'*Open Data* (données ouvertes). Ce partage d'information traduit une volonté forte de plus grande transparence de l'action publique et permet de sensibiliser encore plus les habitant.e.s aux enjeux municipaux.

Lutter contre les discriminations

L'information et l'éducation aux enjeux politiques permettent de favoriser la participation citoyenne. Cependant il existe des barrières réelles ou symboliques qui tiennent certain.e.s habitant.e.s éloigné.e.s de la vie démocratique. Lutter contre toutes les discriminations est un préalable essentiel pour que chacun.e puisse prendre toute sa place dans la vie de la cité ou au-delà. Nous voulons lever tous les freins à la participation et rappelons que chacun.e peut nourrir notre projet collectif en y apportant ses spécificités et la richesse de son expérience personnelle.

La E-démocratie n'est pas que virtuelle

Les nouvelles technologies, les réseaux sociaux et autres plateformes collaboratives sont autant de nouveaux outils au service de la participation citoyenne. Ils génèrent de nouveaux points d'interactions entre la population et les équipes municipales. Cette e-démocratie (ou cyber-démocratie) vient compléter la démocratie traditionnelle mais elle n'a

pas vocation à s'y substituer. L'échange humain et les relations directes entre citoyen.ne.s restent essentiels pour construire un projet collectif. D'autant plus quand nous savons que la **fracture numérique** tient une partie de la population éloignée de ces nouveaux usages en raison d'un manque d'accès à ces outils ou d'une maîtrise suffisante. En ce sens, nous poursuivons notre action de médiation numérique afin de réduire ce fossé, notamment grâce aux *Espaces Publics Internet* (EPI) qui accompagnent au quotidien les Ivryen.ne.s face à ces nouvelles problématiques.

Les réseaux sociaux permettent de toucher un nouveau public et notamment les plus jeunes. Ils créent un nouveau lien en étant un lieu d'interrogation et d'expression citoyenne et en permettant aux services administratifs de pouvoir répondre de façon réactive aux besoins exprimés. De même, les plateformes collaboratives sont de nouveaux instruments permettant une meilleure inclusion et favorisant la participation citoyenne. Il existe des outils de participation numérique qui proposent une cartographie ergonomique et ludique des territoires à partir des enjeux constatés sur le terrain par les habitant.e.s. Participatives et collaboratives, ces plateformes créent des espaces de dialogue originaux, de mobilisation, d'action ou même de vote pour faire venir les enjeux démocratiques jusqu'à celles et ceux qui sont éloignés d'une pratique traditionnelle de la participation citoyenne.

FRACTURE NUMÉRIQUE est une ligne de rupture symbolique, le tracé d'un divage entre d'une part les individus ou groupes sociaux qui sont - ou se sentent - bien intégrés à la « société de l'information », d'autre part ceux qui sont - ou se sentent - exclus de cette société. Comme bien d'autres frontières, cette ligne est difficilement visible voire totalement imperceptible sur le terrain. Elle se traduit par une disparité d'accès aux technologies informatiques, notamment internet.

Les associations, piliers incontournables de l'engagement citoyen

Toutes les associations qui animent Ivry font notre richesse et témoignent de la vitalité citoyenne de notre commune. La municipalité s'est toujours engagée à leurs côtés et ce malgré la diminution des financements publics. Pour répondre aux nombreux besoins des acteur.trice.s de la vie associative locale, l'ambition d'ouvrir un espace dédié aux associations reste intacte afin de leur donner les moyens logistiques de développer leurs projets. Nous souhaitons également encourager leurs implications dans les instances participatives de la Ville afin de bénéficier de leurs expertises thématiques et de terrain.

L'éducation populaire : outil de découverte de la Ville

L'éducation populaire est une forme d'échange des savoirs qui vise l'émancipation individuelle et collective des

citoyen.ne.s en diffusant largement les clés de compréhension et en développant le sens critique.

Elle se destine à tou.te.s et à tous les âges de la vie. Son ambition est de lutter contre le creuset des inégalités sociales et culturelles qui éloigne souvent une partie de la population des enjeux politiques et citoyens.

C'est une éducation politique à partir d'expériences et de compréhension du monde pour nous émanciper ensemble de la culture dominante, en échangeant nos connaissances afin de construire un nouveau savoir, utile pour l'action collective.

L'éducation populaire permet de préparer un terrain fertile à l'appropriation citoyenne des enjeux de société. Ateliers d'information, débats contradictoires, universités populaires sont autant d'outils à destination des citoyen.ne.s, des associations ou des instances de démocratie locale pour informer, susciter le débat, se structurer et développer des projets collectifs.

Les journées "Tous ensemble" des Maisons municipales de quartier, au Bréau





Les associations ivryennes piliers de notre vie citoyenne...



... actrices de notre bien-vivre ensemble





Un après-midi à la Maison municipale de quartier Ivry-port

Expérimenter, et co-construire

Un contrat renouvelé entre les citoyen.ne.s et la Ville

Nos ambitions concernant le renforcement de la **démocratie** et de la citoyenneté ne doivent pas rester incantatoires. Lors des concertations, certain.e.s ont le sentiment d'être mis.es de côté, considérant que la décision finale leur échappe et nous devons y remédier.

Il faut permettre une véritable inclusion de la population et des partenaires associatifs dans les décisions municipales. Tout nous appelle à construire ensemble un nouveau pacte démocratique. Il s'agit de redéfinir clairement les rapports de pouvoir entre la population et la municipalité en interrogeant la place des citoyen.ne.s dans les processus de décisions. Ce contrat, nous voulons le définir collectivement pour garantir un véritable partage du pouvoir. Nous souhaitons la mise en

place d'une démocratie dans laquelle le temps électoral n'est pas une fin en soi, mais le point de départ d'une co-construction politique. Cette transition vers une démocratie permanente ne pourra se faire sans les instances citoyennes déployées à Ivry, c'est pourquoi nous voulons renforcer leurs rôles à l'avenir.

Bousculer nos habitudes

Notre volonté d'une réelle citoyenneté doit se coupler d'une nouvelle approche du pouvoir. Les élu.e.s et les services municipaux vont être amené.e.s à modifier leurs pratiques de travail et de fonctionnement en prenant en compte l'expertise citoyenne. Des formations à destination de l'équipe municipale et des agent.e.s public.que.s peuvent être envisagées pour faciliter cette évolution.

.....

LA DÉMOCRATIE n'est-elle pas par définition « participative » ? Dans les termes, la démocratie, c'est en effet le gouvernement de tou.te.s, l'implication de chaque citoyen.ne dans les choix collectifs. Pourtant, le pléonasse d'une « démocratie participative » s'est aujourd'hui peu à peu imposé dans le débat public, essentiellement pour distinguer celle-ci de la démocratie représentative classique, consacrée par l'élection et les procédures parlementaires.

Permettre des prises de paroles citoyennes au *Conseil Municipal* ou encore développer un budget participatif sont des pistes à explorer. Le budget participatif ivryen qui est en discussion doit permettre à la population d'arbitrer les futurs projets de la Ville. Un tel dispositif donnera ainsi une grande place à la population dans les choix de la Ville de demain et témoignera d'une autonomie concrète des citoyen.ne.s.

Les Ivryen.ne.s aspirent à plus de lisibilité et de transparence concernant la vie politique et il est essentiel de répondre à cette attente. Nous voulons impliquer les habitant.e.s en amont des décisions politiques mais aussi les rendre acteur.trice.s de l'évaluation participative des politiques publiques. Cet objectif se structure au sein de la *Coopérative Citoyenne* où les participant.e.s peuvent s'informer, discuter, débattre et évaluer la politique municipale avec le souci d'améliorer l'existant.

Fidèle à sa longue tradition d'expérimentation démocratique, Ivry se projette en 2030 avec la volonté d'être un véritable laboratoire d'initiatives citoyennes. Permettre à chacun.e d'être acteur.trice de la vie locale et nationale est notre ambition collective: nous défendons le pouvoir de décider et d'agir.

Les élu.e.s de quartier garant.e.s de cohérence

Dans cette recomposition démocratique que nous construisons dès maintenant, les élu.e.s de quartier sont des interlocuteur.trice.s privilégié.e.s pour les habitant.e.s. Elles.ils assurent aujourd'hui la complémentarité, la lisibilité et l'efficacité des dispositifs de démocratie dans les quartiers et créent du lien avec les autres élu.e.s, et les services municipaux.

Leur rôle et leur place doivent être à ce titre clairement déterminés et renforcés. Ce travail de définition nous amène à fixer nos attentes envers nos représentant.e.s. Doivent-ils.elles seulement apporter des réponses ou faciliter la co-construction de solutions? Attendons-nous qu'ils parlent à notre place ou qu'ils facilitent le débat démocratique? Voilà autant de réflexions que nous menons collectivement pour redessiner l'organisation politique de notre Ville.

LE CONSEIL MUNICIPAL a une compétence générale de droit commun pour régler par ses délibérations les affaires de la commune, aux termes de l'article L. 2121-29 du CGCT* . (...)

Tout en étant de plein droit compétent pour régler par délibérations les affaires de la commune, il doit néanmoins veiller à respecter les compétences transférées par la loi au maire, notamment en matière de police où seul celui-ci est compétent. Il exerce cependant un pouvoir de contrôle permanent sur l'exercice par le maire de ses fonctions de responsable de l'administration communale.

En outre, LE CONSEIL MUNICIPAL :

- donne son avis toutes les fois que cet avis est requis par les lois et règlements ou lorsque cet avis est demandé par le représentant de l'État dans le département, notamment en application de l'article L. 2122-34 du CGCT ;
- émet des vœux sur des objets d'intérêt local ;
- décide de la création et de l'implantation des écoles et classes élémentaires et maternelles d'enseignement public après avis du représentant de l'État dans le département ;
- arrête le compte administratif du maire ;
- entend, débat et arrête le compte du receveur municipal (sauf règlement définitif) ;
- établit chaque année la liste des contribuables susceptibles d'être désignés comme membres de la commission communale des impôts directs ;
- donne son avis, aux fins de les rendre exécutoires, sur les délibérations des centres communaux d'action sociale concernant, sous certaines conditions, un emprunt ou des travaux ;
- procède à la désignation de ses membres ou de délégués pour siéger au sein d'organismes extérieurs dans les cas et conditions prévus par le CGCT.

* Code général des collectivités territoriales : Le Code général des collectivités territoriales regroupe, en France, des dispositions législatives et réglementaires relatives au droit des collectivités territoriales.

Le conseil municipal

Articles L. 2121-29 à L. 2121-34 du CGCT





Vue du ciel, Ivry-Port en mutation, entre ancien et nouveau

QUOI DE NEUF ?

Vers une maîtrise plus collective
des transformations
urbaines, sociales et écologiques d'Ivry

Une ville se construit

Aujourd'hui 60 000, nous serons environ 75 000 Ivryen.ne.s à l'horizon 2030. Face à cette prévision, il nous faut penser ce changement et être à la hauteur de notre longue tradition d'accueil.

La Ville d'Ivry est héritière d'un passé industriel qui a façonné son paysage urbain. Notre territoire a fortement contribué à la richesse nationale, fournissant une main-d'œuvre nombreuse et des outils de production, souvent au prix de pollutions et de nuisances pour la population. À partir des années 1970, la désindustrialisation a été synonyme de fermetures d'usines, de départs d'habitant.e.s et de précarité. L'évolution démographique d'Ivry répond de cette histoire. Nous étions 62 500 en 1975, jamais il n'y a eu autant d'Ivryen.ne.s, ni avant, ni après. Ce contexte économique s'est répercuté sur notre territoire, qui en 1999 ne comptait plus que 51 000 habitant.e.s, soit 1/5^e de moins qu'en 1975. Refusant de spéculer sur les ruines

de la désindustrialisation, la Ville a très tôt engagé des mesures pour maîtriser le foncier, avec la volonté d'un équilibre entre logements et activités économiques.



Démographie - Évolution de la population de 1968 à 2014 et perspectives à 2030

Ces évolutions questionnent notre rapport fonctionnel et affectif à Ivry. Des interrogations et des craintes émergent naturellement : cette nouvelle ville qui se dessine sous nos yeux restera-t-elle accueillante en 2030 ? L'identité d'Ivry ne sera-t-elle pas dissoute dans ces travaux ? Quel impact sur notre qualité de vie ?

Avec 6,2 km², la densité ivryenne actuelle est de 9700 habitant.e.s au km². Elle sera de 12 100 en 2030. À titre de comparaison, Montreuil a une densité démographique d'environ 12 000 habitant.e.s au km² et le Kremlin-Bicêtre de 16 600. Levallois-Perret atteint un record national avec 26 500 habitant.e.s au km²

Ivry est l'une des communes limitrophes de Paris les moins denses et la maîtrise de cette densité s'explique grâce à la préservation et à l'aménagement raisonné de ses **friches industrielles**. L'augmentation démographique est atténuée par la transformation en terrains habitables de zones jusque-là inoccupées ou dégradées. Face à la pression foncière qui fait de l'espace une denrée rare et très convoitée, Ivry se sait riche de ces nouveaux espaces. Mais notre ville n'est pas une page blanche. Non seulement nous devons composer avec notre héritage mais nous le revendiquons. Notre histoire doit nous

aider à tirer des leçons pour nous orienter vers un développement urbain en accord avec notre vision sociale, écologique et participative. La municipalité pilote cette mutation urbaine et veut l'alimenter d'idées neuves et ambitieuses. Nous invoquons le « **Droit à la Ville** » comme référentiel et souhaitons le placer au cœur de nos réflexions. Cette évolution doit se faire par et pour les Ivryen.ne.s d'hier, d'aujourd'hui et de demain. Assurer la mixité sociale et permettre à la population actuelle de demeurer dans sa Ville est une ambition qui structure notre projet.

La Métropole du Grand Paris accapare de plus en plus de compétences concernant l'aménagement urbain. Face à cette perte de souveraineté au profit d'instances technocratiques éloignées du terrain, il nous faut rester vigilant.e.s pour continuer à maîtriser nos enjeux fonciers et garder la main sur notre projet urbain. Est-ce que la commune comme lieu de démocratie de proximité et d'exercice du Droit à la Ville existera toujours en 2030 ? Aujourd'hui nul.le ne peut l'affirmer au regard des attaques inédites dont elle est l'objet. Mais nous sommes résolument déterminé.e.s à la défendre.

Notre défi collectif est de définir le nouveau visage d'Ivry pour 2030. Sans dénaturer son essence mais au contraire en renforçant ce qui nous y attache. La municipalité garde à cœur d'intégrer la population à cette construction afin de maintenir l'unité de la Ville et d'éviter une simple juxtaposition de projets. C'est un véritable travail de couture du tissu urbain qui s'opère à Ivry et nous en sommes tou.te.s les acteur.trice.s et les garant.e.s.

DENSITÉ de la population. Nombre moyen d'habitant.e.s par unité de surface exprimée en km². La densité de population sert à mesurer l'importance de l'occupation d'un territoire par les hommes et les femmes. Le nombre suppose que la population est répartie uniformément sur le territoire, ce qui n'est que rarement le cas (c'est donc une moyenne). Une répartition vraiment uniforme supposerait que chaque personne se trouve à égale distance de ses voisin.e.s sans bouger par rapport à elles et eux, un peu comme les arbres dans une forêt ! Prendre en compte la densité de peuplement a un intérêt comparatif pour comprendre l'évolution d'une ville.

FRICHES INDUSTRIELLES De manière générale ce sont des espaces anciennement utilisés à des fins industrielles, et qui ont été abandonnés. Dans le contexte actuel d'urbanisation, leur potentiel de développement prend tout son sens.

DROIT À LA VILLE L'idée de revient au philosophe et sociologue Henri Lefebvre. Il défend que la ville n'est pas un simple décor : c'est un espace produit idéologiquement et politiquement, résultant de stratégies, de luttes, de contradictions. À ce titre, elle doit faire l'objet d'une réappropriation de la part de ses habitant.e.s.



Ça bouge à Ivry

Rejetant l'idée d'un urbanisme monolithique et déshumanisé, Ivry se porte garante de la diversité de la Ville. Les chantiers, parfois déjà engagés, sont conduits avec le souci d'équilibrer le territoire à la fois en logements, en activités économiques et en équipements publics. Ivry ne se construit pas comme une autre ville, elle germe de son passé et se projette au service de sa population.

Les projets menés à Ivry ont chacun leurs caractéristiques, propres à leurs emplacements et à leur histoire. Toutefois des éléments sont systématiquement déclinés, comme la maîtrise des prix de l'immobilier, l'objectif de 50 % de logements sociaux pour maintenir une mixité sociale ou encore les principes du développement durable qui font une place de choix à l'efficacité énergétique, aux mobilités douces et à la végétalisation du paysage urbain.

ZAC du Plateau

Le long de l'avenue de Verdun, dans le quartier du Petit-Ivry, la ZAC du Plateau est en phase d'achèvement. 800 logements sont déjà sortis de terre. 140 sont encore en cours de livraison et 70 en construction. Cette ZAC participe à l'ensemble des aménagements en cours ou récemment réalisés dans le quartier. Un nouveau collège sera ainsi prochainement construit et s'insérera parmi de nombreux commerces et équipements tels que le mail Monique Maunoury, l'école Rosa Parks ou encore un square de 1 200m². Le Tram9 est attendu pour 2020, il reliera la Porte de Choisy à Orly-Ville et contribuera à la desserte du quartier.

ZAC Ivry Confluences

Ce nouveau quartier émerge depuis déjà quelques années au sein d'Ivry-Port, entre les voies ferrées et la Seine. Couvrant 145 hectares, il représente à lui seul 20 % de la superficie communale et participe de la reconquête

ZAC l'acronyme de « Zone d'aménagement concerté ». C'est l'ensemble des actes de l'État, d'une ou plusieurs collectivités locales et de leurs établissements publics qui visent, dans le cadre de leurs compétences à conduire des opérations qui mettent en œuvre un projet urbain (habitat, activités économiques, espaces verts, équipements publics...) pour lutter contre la dégradation et permettre le renouvellement urbain d'un morceau de territoire.



Les logements et commerces de la place du Général de Gaulle et de la RD5



Le projet Ivry Confluences occupe 145 hectares de la ville, soit 20 % du territoire de la commune





Le projet de rénovation urbaine Gagarine-Truillot

des friches industrielles et de la résorption de l'habitat insalubre qui marquait cette zone. Le projet permet la construction d'une nouvelle trame d'espaces publics qui modifie les connexions avec le reste de la ville. Le quartier s'ouvre davantage sur la Seine, dont les berges sont libérées des voitures. De nouveaux franchissements des voies ferrées permettent un décloisonnement du quartier et le parc de la Confluence verra bientôt le jour. Conçu dans un souci d'équilibre, Ivry Confluences se composera à 50 % d'activités économiques, 40 % de logements et 10 % d'équipements d'intérêt collectif. 5 600 nouveaux logements familiaux et 2 300 logements à l'attention des étudiant.e.s, des salarié.e.s en résidence sociale seront construits à terme dans ce quartier. Deux nouvelles écoles viendront en complément de l'école Rosalind Franklin, inaugurée en 2015, ainsi que des crèches, un gymnase et une réflexion est ouverte sur l'implantation d'un nouveau marché. L'arrivée prochaine du TZen5 qui reliera le 13^e arrondissement de Paris à Choisy-le-Roi en passant par Ivry-Port améliorera considérablement la desserte de ce quartier en attendant le prolongement de la ligne 10 du métro, pour lequel nous avons engagé une mobilisation populaire.

ZAC Gagarine-Truillot

La cité Gagarine-Truillot a été reconnue "Programme Régional de Renouvellement Urbain". Le renouvellement architectural et urbain de ces ensembles qui couvrent 13 hectares va s'effectuer par phases et permettre l'implantation de nouveaux aménagements, d'espaces et équipements publics et de nouveaux logements. L'extension Truillot a entamé sa mue en 2017 et se poursuit jusqu'à la fin 2018. 269 logements y sont rénovés selon les normes de performance énergétique, permettant une réduction de 59 % de

la déperdition d'énergie et des économies pour les habitant.e.s. La cité Gagarine sera déconstruite en 2019. Le projet prévoit la construction de 1 429 nouveaux logements dont 428 enrichiront le parc social de la ville d'ici une dizaine d'années. La redéfinition de ce quartier projette également la construction d'une nouvelle école, la modernisation de l'actuelle école Joliot-Curie, l'implantation d'un gymnase, d'une crèche ainsi que la relocalisation de la Maison municipale de quartier. Près de 65 000m² d'activités économiques de tout type, dont des commerces, compléteront ce programme immobilier. Enfin, un projet d'agrocité permettant l'introduction de l'agriculture urbaine en cœur d'îlots est également prévu.

Projet Villars

Adossée au périphérique, la parcelle du projet Villars est le fruit d'une longue stratégie municipale pour constituer une réserve foncière permettant la mise en œuvre d'un chantier d'aménagement global et cohérent au niveau du quartier. Il est prévu dans une première phase la construction d'une école des métiers du numérique, d'un complexe sportif et d'une résidence étudiante. Seront également réalisés des logements sociaux, en accession et de type coopératif, ainsi qu'un jardin public de 4 000m². Le projet permettra de mieux connecter cette parcelle à la Place Jean Ferrat grâce à de nouvelles ouvertures dans l'espace urbain.

Jeanne Hachette et le centre-ville

Des angles dans tous les sens, des terrasses et des ouvertures, l'œuvre architecturale de Jean Renaudie symbolise la rénovation urbaine d'Ivry dans les années 1970. Nous avons engagé une réflexion pour repenser

cet héritage afin de l'adapter aux nouveaux usages et aux nouveaux équilibres de la ville. Notre questionnement s'est ensuite élargi pour repenser la redynamisation du centre-ville dans sa globalité. Nous souhaitons retrouver la mixité fonctionnelle qui animait le projet originel en conjuguant logements, équipements culturels, associatifs, administratifs et commerces. Au terme du projet de rénovation, Jeanne Hachette sera le lieu d'accueil unique pour les usagers des services administratifs municipaux.

Certifié Eco-Quartier

Ce label est remis par le Ministère de la Cohésion des Territoires et repose sur une charte de 20 engagements qui orientent vers des objectifs d'aménagements respectueux de l'environnement et des habitants. Diversité de l'architecture et des matériaux, préservation de la nature et des ressources, animation et mixité d'un quartier sont des critères déterminants pour bénéficier de cette reconnaissance.

La ZAC du Plateau a été labélisée Éco-quartier en 2015, témoignant à la fois de la qualité environnementale du projet, de la maîtrise des prix des logements et de l'importance de la part réservée au logement social. Cette labélisation fait également écho à la démarche originale de "Haute qualité Artistique et Culturelle (HQAC)", qui permet de porter un regard artistique sur le monde en transformation, en faisant des chantiers du Plateau des espaces de création. Aujourd'hui les grands projets en cours à Ivry tendent vers ces nouveaux principes de construction de la Ville.

À côté des projets urbains qui s'opèrent sur le territoire, des schémas d'aménagement sont en réflexion pour guider

l'évolution de certains quartiers. Ils se mettront en œuvre au fil des opportunités immobilières :

Ivry-Port Nord

Entre le boulevard périphérique parisien et Ivry Confluences, le long des voies ferrées et en bord de Seine, le quartier Ivry-Port Nord se trouve à l'interface de projets urbains importants. La municipalité souhaite développer les connexions de ce quartier avec le reste de la ville et avec Paris et favoriser une ouverture vers le fleuve. L'ambition est ici de réintroduire des logements dans un secteur fortement marqué par l'industrie et de rationaliser l'implantation des activités économiques afin de permettre une circulation plus apaisée.

Pierre Sépard

À proximité de la Porte de Vitry, à l'ouest des voies ferrées, ce quartier est appelé à fortement évoluer dans les années à venir. Toujours avec la volonté d'équilibrer logements et activités économiques, la réflexion sur ce quartier porte notamment sur la création d'une nouvelle trame d'espaces publics en intégrant des espaces verts entre Paris et le Parc des Cormailles.

Châteaudun

À l'arrière de la rue de Châteaudun, le long du cimetière parisien, le secteur fait l'objet d'une veille foncière pour maîtriser son évolution. Il s'agira de l'orienter vers la construction de logements et d'activités économiques, ainsi que sur la création de nouvelles connexions, notamment piétonnes avec le Kremlin-Bicêtre et l'implantation d'un nouveau square.

Le Centre-ville imaginé par Jean Renaudie







Plan de la ville au XVII^e siècle et carte des futurs projets d'aménagement en cours et à venir à Ivry



Repenser Ivry pour de nouveaux besoins

Adapter nos équipements pour garantir le service public

Organiser Ivry en fonction de l'évolution **démographique** et des modes de vie est un défi quotidien pour la municipalité qui veille à maintenir une offre de service public à la hauteur des besoins des citoyens.

Construction, rénovation ou agrandissement, les projets d'équipements publics qui vont marquer Ivry dans les années à venir sont nombreux et participent à l'équilibre du territoire :

- 3 nouveaux GROUPES SCOLAIRES sont programmés : deux sont prévus dans la ZAC Ivry Confluences pour une première livraison en 2021 et une seconde d'ici 2025. Un autre sera construit dans la ZAC Gagarine-Truillot. La rénovation de l'école Joliot-Curie est également programmée pour les années

à venir. De plus, nous poursuivons la réflexion pour regrouper les écoles maternelles isolées au profit de groupes scolaires permettant un fonctionnement plus efficace.

- 1 COLLÈGE supplémentaire sera prochainement construit, à l'horizon 2020, par le Département, sur le Plateau et permettra la fermeture du collège Politzer.
- 4 CRÈCHES supplémentaires sont programmées notamment dans le quartier d'Ivry-Port et de Gagarine-Truillot, cependant les moyens pour les faire fonctionner seront à concrétiser au regard des contraintes budgétaires.
- LE CENTRE MUNICIPAL DE SANTÉ (CMS) poursuit sa rénovation jusqu'en 2020. 10 millions d'euros ont été investis pour permettre d'accueillir dans de meilleures conditions les 13 000 Ivryen.ne.s qui s'y rendent chaque année. Dans la volonté de favoriser l'accès à la santé, une réflexion est menée sur le déploiement d'antennes du CMS dans les différents quartiers.

LA DÉMOGRAPHIE est l'histoire naturelle et sociale de l'espèce humaine. Elle nous renseigne sur les caractéristiques de la population d'un territoire donné. C'est un guide indispensable pour l'action des pouvoirs publics.

- 3 GYMNASES supplémentaires sont programmés : à Ivry Confluences, à Gagarine-Truillot, en complément du gymnase Joliot-Curie et sur le site Villars. Des City-stades et des équipements spécifiques dans les espaces publics sont également à l'étude pour permettre la pratique sportive libre. La fermeture de la piscine de l'Orme au Chat nous amène à réfléchir pour estimer la pertinence des travaux de réhabilitation avec le coût d'une nouvelle piscine.

- LES ÉQUIPEMENTS CULTURELS MUNICIPAUX sont nombreux à Ivry et traduisent l'ambition de la ville concernant l'émancipation par la Culture : le cinéma municipal Le Luxy, les médiathèques, le Conservatoire municipal de musique et de danse, le Tremplin, le Hangar, la galerie Fernand Léger, le théâtre Antoine Vitez, le théâtre des quartiers d'Ivry - Centre Dramatique National du Val-de-Marne.

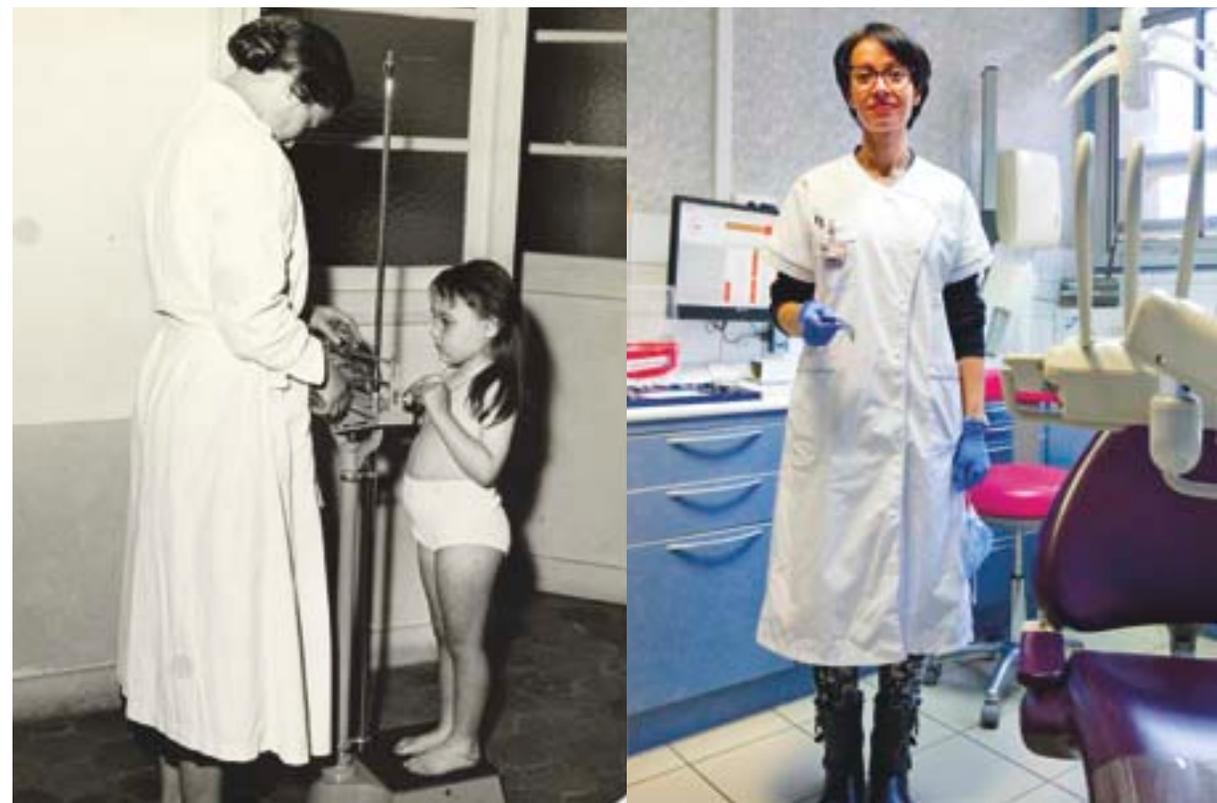
En 2020, il est prévu l'extension du Conservatoire rue Saint-Just dans les anciens locaux de l'US Ivry et des réflexions sont menées pour l'implantation des ateliers d'arts plastiques dans le Centre Jeanne Hachette. Constitutive de l'ADN ivryen, l'offre culturelle doit pouvoir être maintenue à un haut niveau d'ambition et nous aurons à cœur d'en nourrir notre projet urbain en continuant par exemple à encourager la production d'œuvres d'art dans l'espace public.

- De nouveaux ESPACES DE CITOYENNETÉ sont prévus dans les quartiers. Ainsi, le quartier d'Ivry-Port accueillera prochainement un nouvel équipement dans la petite halle Rigaud. Par ailleurs, de nouvelles salles polyvalentes sont également à l'étude afin de favoriser l'accueil d'initiatives citoyennes ou associatives.



Construit en 1953, le centre municipal de santé accueille chaque année 13 000 usager.e.s

— « Un service public, ça va très vite à casser, mais pour remonter la pente, c'est beaucoup plus long »





Ivry à habiter

Une politique municipale du logement ambitieuse

L'action de la Ville en matière de logement, au cours des années 1990, a permis d'engager une mutation urbaine en redéployant son attractivité et sa capacité à accueillir. Face à la crise du logement qui marque profondément l'Île-de-France, nous avons fait le choix d'assumer notre responsabilité en renforçant notre offre. Entre 1999 et 2014, près de 4 200 logements ont été construits et environ 7 000 compléteront le parc ivryen d'ici 2032. Mais refusant de devenir une ville-dortoir, notre réflexion s'est portée sur une réelle composition urbaine comme un lieu de vie, permettant tout à la fois d'y résider, mais aussi d'y travailler, d'y élever des enfants et de s'y épanouir. Notre volonté est d'offrir à chacun.e un logement décent, respectueux de l'environnement et de la santé de ses occupant.e.s.

La mixité sociale, une exigence ivryenne

Le logement abordable prend une place importante dans notre ambition de la ville de demain, car l'inflation constante des prix de l'immobilier rend de plus en plus difficile de se loger à proximité de la capitale. Nous revendiquons fièrement le choix d'une ville équilibrée, comptant actuellement 38 % de **logements sociaux**, les deux tiers restants se composant à parts égales de biens locatifs privés et de propriétaires occupant.e.s. Pour que la ville reste accessible à tou.te.s, nous fixons un minimum de 40 à 50 % de logements sociaux dans la plupart des nouvelles opérations de construction.

Avec les promoteur.trice.s, nous menons une politique de maîtrise des prix pour réguler le marché de l'immobilier et favoriser l'accession à la propriété des Ivryen.ne.s afin qu'ils.elles ne soient pas exclu.e.s de leur propre ville.

En famille, dans les espaces publics du quartier Monmousseau

LOGEMENT SOCIAL « Il accueille, peut accueillir ou doit accueillir les ménages qui éprouvent des difficultés à se loger dans de bonnes conditions de taille et

de confort dans le cadre strict des mécanismes marchands, soit parce que l'offre nécessaire à la satisfaction de leurs besoins n'est pas présente en quantité

suffisante, soit que son accessibilité est limitée, notamment pour des raisons de prix » (art.55 de la loi solidarité et renouvellement urbain du 14 décembre 2000).

SI ON PARLE DE MIXITÉ JE VOUDRAIS D'ABORD UNE MIXITÉ JOYEUSE !

Au sein de l'ensemble de nos projets, 40 % des logements en accession à la propriété sont à des prix maîtrisés pour les Ivryen.ne.s et les salarié.es des entreprises ivryennes. Les un.e.s et les autres étant prioritaires sur toutes les commercialisations. Une clause antispéculative complète ce dispositif en précisant qu'une revente du bien dans les 5 ans obligerait le.la bénéficiaire à reverser la plus-value effectuée.

La mixité que nous souhaitons est aussi celle des générations. Conscient.e.s des difficultés pour accéder à un premier logement, nous soutenons le public jeune en lui réservant 30 % des nouvelles attributions dans le parc social et Ivry propose aussi de nombreuses résidences étudiantes. Nous regardons également en direction des séniors car nous savons qu'en 2027 un.e Ivryen.ne sur cinq aura plus de 60 ans. Le logement doit pouvoir s'adapter pour favoriser le maintien à domicile des

personnes âgées. Souhaitant préserver cette mixité urbaine, nous voulons poursuivre nos expérimentations sur les résidences intergénérationnelles ou autres formes d'habitat hybride comme les coopératives d'habitant.e.s.

Nous menons depuis plusieurs années une politique offensive contre l'habitat indigne. Ce combat porte ses fruits et place Ivry parmi les communes les plus dynamiques du département sur ces enjeux. Pourtant, la part du Parc Privé Potentiellement Indigne (PPPI) reste très importante dans notre commune avec un seuil de 16,5 % contre 4,2 % en moyenne dans le département du Val-de-Marne. Plusieurs dispositifs d'aides ont été mis en place grâce à des *Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat* (OPAH) ou du *Programme d'Intérêt Général* (PIG) et de nombreux chantiers sont ainsi menés à travers la ville pour permettre des restaurations immobilières et combattre cette précarité.

Des immeubles, des cités, des tours, des pavillons, pour habiter Ivry...





Sortie de la SKF, usine Ivryenne dans les années 60 - Marché du centre-ville aujourd'hui



Ivry, ville active

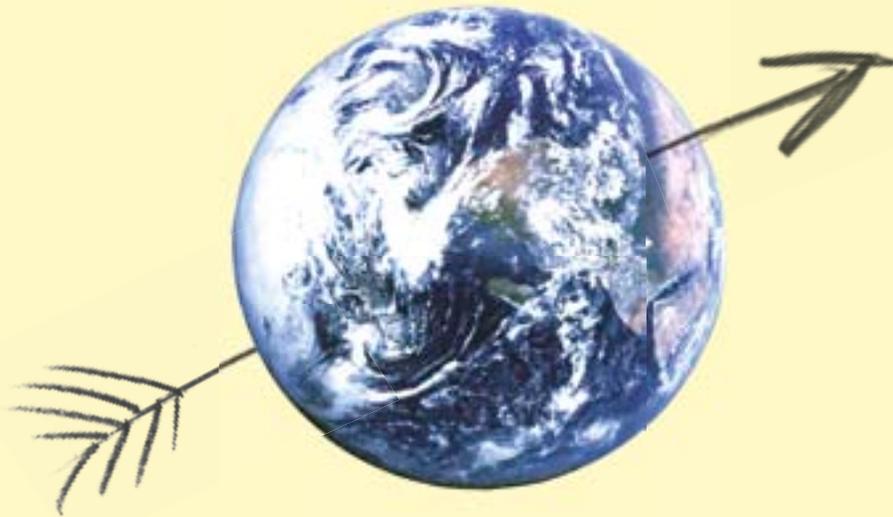
L'emploi est la préoccupation première des Français.e.s et bien qu'il ne relève pas des compétences de la Ville, nous agissons avec l'*Établissement Public Territorial (EPT) Grand-Orly Seine Bièvre* pour renforcer notre tissu d'entreprises. Ivry compte 33 000 emplois et 30 000 actif.ve.s, soit un ratio de 1,1 que nous voulons maintenir. Nous défendons l'activité productive sur notre territoire pour garantir une ville équilibrée dans son ratio logements/activités économiques.

L'activité économique est nécessaire au développement d'un territoire mais il faut en déterminer les contours pour l'inscrire au mieux dans le paysage urbain. Il ne s'agit pas d'être un réservoir à main-d'œuvre pour des communes voisines, ni d'accueillir des activités porteuses de trop grandes nuisances pour un tissu urbain. Pour cela, nous nous efforçons de créer des conditions favorables d'accueil pour les entreprises et croyons à une innovation ivryenne qui trouverait pleinement sa place au sein de la région francilienne et au-delà.

Ivry dispose d'une situation géographique privilégiée et d'importants atouts. Attenante à Paris, son territoire

est desservi par de nombreux transports en commun, qui ont vocation à se développer. Au sein de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre qui est le deuxième pôle économique de la métropole, hors Paris, et le troisième en terme d'emplois (près de 300 000) et d'établissements (50 000), Ivry contribue à son attractivité. Dans les années 2000 cette vitalité s'est ressentie avec l'implantation du siège de la FNAC et des centrales d'achat du Groupe Leclerc, suivie plus tard par l'arrivée de Bluelink ou encore d'une antenne du Ministère des Finances. Courant 2018, au moins quatre groupes ont choisi Ivry pour s'installer : Essilor, Darty (suite à la fusion avec la FNAC), le groupe EDEIS et Balyo.

Le tissu économique de la Ville se complète également de nombreuses start-up, petites et moyennes entreprises qui composent une solide armature éco-résidentielle et représentent une diversité d'emplois non délocalisables. Cette vitalité d'accueil est renforcée par la présence de sites d'enseignement supérieur ou encore d'écoles du numérique et d'informatique. La combinaison entre les établissements



L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE vise à limiter le gaspillage des ressources et l'impact environnemental, en augmentant l'efficacité à tous les stades de l'économie des produits.

L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (ESS) est un mouvement social qui organise l'économie dans le but de la mettre au service des personnes. Au contraire de l'économie capitaliste, elle considère que l'épanouissement, l'émancipation, la réalisation de chacun.e passe par la coopération et l'action collective plutôt que par la concurrence individuelle.

L'ÉCONOMIE DE LA FONCTIONNALITÉ consiste à remplacer la vente d'un produit par la vente de l'usage. Par exemple, les consommateurs achètent de la mobilité plutôt qu'un véhicule ou une climatisation constante à 18 degrés plutôt que du gaz ou de l'électricité, ou encore un service de nettoyage régulier plutôt qu'un lave-linge, etc. Dans une telle optique, la valeur économique du produit ne repose plus sur sa valeur d'échange, mais bien sur sa valeur d'usage.

– « La richesse économique c'est aussi la richesse sociale »

de recherche et les entreprises génère de réelles synergies collaboratives. Par exemple, l'installation du pôle dédié à l'allongement de la vie à l'Hôpital Charles Foix a favorisé le développement d'un écosystème économique consacré à ces enjeux. En 2015 a été inaugurée à Ivry-Port, *Silver Innov*, une structure d'accompagnement des entrepreneur.se.s dans le domaine du vieillissement de la population. 13 entreprises y œuvrent chaque jour pour proposer des solutions innovantes grâce à ce dispositif propice à l'expérimentation.

Les nouvelles économies doivent également prendre une part importante dans notre réflexion. **L'économie circulaire** œuvrant à faire du déchet une nouvelle matière première, **L'économie sociale et solidaire** (ESS) qui développe de nombreux projets de bien commun ou encore **L'économie de fonctionnalité** qui favorise l'achat de services plutôt que des biens, à l'image des voitures ou des vélos partagés, sont autant de pistes à explorer. La mise à disposition

de locaux comme les **Fab-lab**, les tiers lieux collaboratifs ou les espaces de co-working et l'accompagnement de leurs projets sont nécessaires pour aider au déploiement de ces écosystèmes créatifs.

Une attention particulière est également portée aux commerces de proximité. Créateurs de richesses, ils contribuent au tissage de liens sociaux et à la vie locale. La Ville agit au quotidien pour encourager leur redéploiement en soutenant les commerces existants dans leurs efforts de modernisation et en favorisant leurs implantations au cœur des nouveaux projets. Nous veillons à la diversité de l'offre commerciale afin qu'elle corresponde au mieux aux besoins des habitant.e.s, grâce à des dispositifs d'incitation à l'implantation ou encore à des comités de commercialisation. Reconnaisant les marchés comme étant constitutifs de notre paysage urbain, la municipalité cherche à les préserver et à les développer. L'implantation d'un nouveau marché de producteurs à Ivry-Port est ainsi à l'étude.

FAB-LAB est un lieu ouvert au public où l'on peut mettre en œuvre la fabrication d'un objet, du concept à la réalisation via un prototype, en bénéficiant d'une assistance tout au long de l'opération. En retour, on accepte de partager ce que la fabrication nous a appris. Car l'idée du Fab-Lab, c'est aussi de partager les ressources, les savoir-faire, les procédures de fabrication, les risques, en résumé toutes les connaissances techniques et pratiques.



Les pistes cyclables repensent la circulation dans la ville, tout comme les transports en commun redéfinissent les déplacements



Ivry, ville durable

Se déplacer en douceur

Une ville apaisée est une ville qui a réfléchi sur ses transports. Le développement des mobilités collectives ou actives (sans apport d'énergie autre qu'humaine), est donc un objectif attendu et largement partagé. Longtemps pensés pour des déplacements motorisés, les espaces urbains tendent à se transformer au bénéfice des piétons et d'autres modes de déplacement. Leur rendre la ville est une ambition qui devient de plus en plus réalité dans les grandes villes, à l'image de la piétonnisation des berges à Paris. Le développement d'itinéraires piétons via des aménagements spécifiques pour connecter la Ville est intégré dans chacun des nouveaux projets d'aménagement urbain. Le vélo, qu'il soit personnel ou partagé, s'est lui aussi durablement installé dans le paysage urbain et dans les comportements. Pour accompagner cette évolution des pratiques de mobilité, le territoire ivryen comptera dès 2019, au minimum 18 stations de *Vélib* et nous continuerons à les développer.

Pour des raisons environnementales et de santé publique nous favorisons toutes les possibilités de contournement de l'utilisation individuelle de la voiture et cherchons à réduire son

emprise sur l'espace public. Nous oeuvrons à la limitation des places de stationnement en surface au profit de parkings souterrains et mutualisés et agissons pour l'abaissement de la limitation de vitesse à 30km/heure en ville. La modification des comportements prend du temps et les effets positifs tardent parfois à venir mais la voiture perd du terrain chaque jour. Cependant cette transition ne pourra se faire qu'en parallèle du développement d'une politique de transports publics réellement ambitieuse.

L'amélioration de l'offre de transports en commun est la clé de voûte des politiques de mobilités urbaines. De grands projets d'aménagement sont prévus pour venir renforcer le réseau qui dessert Ivry. Le T-Zénith traversera Ivry-Port pour relier Paris à Choisy-le-Roi, tandis que le Tram9 longera la RD5 entre la Porte de Choisy et Orly-ville en desservant les quartiers Monmousseau et Petit-Ivry. Ainsi ces nouveaux dispositifs de transport en commun permettront à chaque Ivryen.ne d'être à moins de 10 minutes à pieds d'un transport collectif structurant. Nous militons également pour le prolongement de la ligne de métro 10 jusqu'à la Place Gambetta, puis jusqu'à Vitry et nous réclamons une augmentation de la fréquence du RER C. Notons



que la gare RER d'Ivry fait peau neuve à partir de 2018. Cette rénovation permettra l'accueil des personnes à mobilité réduite et en situation de handicap et favorisera une meilleure intégration de la gare dans la Ville grâce à des nouveaux points d'accès, dont un qui sera situé à proximité immédiate de la cité Gagarine-Truillot. La mise en place du *Grand Paris Express*, qui à terme desservira les communes voisines de Vitry-sur-Seine et de Villejuif sera également bénéfique à Ivry en offrant de nouvelles connexions à proximité pour faciliter les trajets de banlieue à banlieue.

La Seine est un axe de communication que nous pouvons considérer pour penser la ville de demain. Les expériences passées ont démontré les difficultés à structurer des transports du quotidien sur le fleuve en raison d'une rapidité insuffisante, mais son utilisation pour une mobilité ludique et ponctuelle ou pour la baignade pourrait être envisagée à l'avenir.

Plus de nature en ville

Ivry tient son nom de l'ivraie qui est une graminée qui poussait sur les co-teaux pierreux de la Ville. Nos envies de nature ne sont donc pas si anecdotiques. L'environnement est essentiel pour le

développement personnel et le bien-être de chacun.e; une ville végétale est esthétique mais pas seulement, tant les services environnementaux qu'elle peut offrir sont nombreux: lutte contre la pollution, limitation de la chaleur, réduction des risques de ruissellement, abri de biodiversité. À l'heure du réchauffement climatique, la capacité de résilience d'une ville passe par l'intégration de plus de nature. 212 hectares d'espaces verts ponctuent le territoire ivryen: promenades plantées, parcs, jardins, cimetières sont autant de spots de verdure qui font respirer Ivry. Actuellement la moyenne est de 8,7m² d'espaces verts par habitant et nous souhaitons porter ce chiffre à 10m². Cette ambition appelle à sanctuariser et à prendre soin de nos îlots de verdure comme le Parc des Cormailles, les jardins ouvriers du Fort d'Ivry et prochainement le Parc des Confluences ou les berges de Seine. Mais la nature



Emmener les Ivryen.ne.s en lune de miel *Chaque nouveau couple de marié.e.s ivryen.ne.s reçoit en cadeau un pot appelé « lune de miel », lequel s'avère être d'une très grande qualité. Depuis 2010, le Fort d'Ivry accueille 6 ruches gérées par l'Association de Protection des Abeilles Ivryennes (APAI). L'objectif de cette opération est de sensibiliser la population, et notamment les plus jeunes, à l'importance des abeilles. Exposées à une surmortalité, les abeilles sont pourtant une clé de voûte de la biodiversité par leur action de pollinisation des fleurs. Des actions de collecte du miel jalonnent ce projet et lui donnent une dimension pédagogique. Désireux et désireuses d'une meilleure qualité de vie, les Ivryen.ne.s manifestent de façon de plus en plus appuyée leur volonté de produits sains et biologiques, issus de circuits courts. Nous souhaitons accompagner cette aspiration salutaire en encourageant notamment le déploiement d'expériences d'agriculture urbaine. Ces fermes dans la ville viendraient compléter le paysage résolument verdissant d'Ivry.*

– « Si les gens font leurs courses en ville ce sera bon pour la ville »

s'imaginer aussi dans le diffus de la Ville et chaque espace libre doit pouvoir accueillir sa part de verdure. Encourager les plantations de chacun.e au travers de bourses aux graines, privilégier des constructions intégrant des toits et des façades végétalisés, favoriser la plantation d'arbres et de plantes sur la voirie sont autant d'idées à retenir pour la ville de demain. Cette dernière participe à la construction de trames vertes, véritables corridors écologiques pour la faune et la flore urbaine. Soyez attentif.ve.s et vous aurez peut-être la chance de voir passer des hérissons, des renards, des faucons pèlerins ou encore des abeilles venir butiner. La place de l'animal en Ville est encouragée par la municipalité qui s'engage dans des projets en faveur de la biodiversité urbaine à l'image des ruches du Fort d'Ivry. Des réflexions sont aussi menées sur les transhumances urbaines ou encore l'implantation de fermes dans la Ville.

La végétalisation de la Ville contribue fortement à la qualité de vie des habitant.e.s, notamment par son action sur la régulation de la pollution. Préserver la densité du végétal et sa

qualité est donc un enjeu crucial pour l'avenir. Nous avons donc abandonné depuis plusieurs années l'utilisation de produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts municipaux, évitant ainsi la dégradation des sols et de l'eau. Un environnement plus sain au cœur de la Ville permet de renouer avec la nature et rend possible le développement de jardins partagés et collectifs. Menés en partenariat avec des associations, la production agricole urbaine répond à une volonté d'une ville saine, nourricière et d'une alimentation de saison et de proximité.

Une ville attentive à ses ressources et à sa consommation

Les enjeux environnementaux actuels ont sonné la fin d'une consommation immodérée des ressources. La **transition énergétique** que nous devons mettre en place nous donne l'occasion de repenser notre façon de consommer. Le sujet des **déchets** pose la question d'une ville propre, accueillante et touche de près aux enjeux du vivre ensemble. Nous évoluons dans

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

est un objectif écologique qui consiste en un changement du système énergétique actuel vers un nouveau système basé sur des ressources renouvelables. Cela consiste à réduire la consommation d'énergies fossiles dans une grande part des activités humaines : l'industrie, les transports, l'éclairage, etc.

LES DÉCHETS

sont « tous les résidus d'un processus de production, de transformation ou d'utilisation, toute substance, matériau, produit ou plus généralement tout bien, meuble abandonné ou que son. sa détenteur. trice destine à l'abandon » (Selon le Code de l'Environnement (art. L541-1)). Autrement dit, tout élément qui est

abandonné est un déchet. Ce n'est pas pour autant que cet élément est inutilisable, en l'état ou après modification. Seuls les déchets qualifiés d'ultimes sont réellement inutilisables et doivent être stockés pour éviter des pollutions de l'environnement.



S'approprier différemment nos espaces publics



un système qui incite à consommer toujours plus et donc à jeter de façon inconsidérée. Chaque Français.e jette chaque année 500 kilos de déchets, ce qui est plus que la moyenne européenne. Nous n'en recyclons que 40 %, ce qui est moins que nos voisin.e.s. C'est pourquoi, avec l'association *Zero Waste France*, nous souhaitons engager une véritable politique de lutte contre les déchets en allant questionner le problème à la source, sans nous dédouaner de nos propres responsabilités. Nous avons engagé plusieurs initiatives en ce sens. Les écoles de la ville ont mis en place un tri des biodéchets afin de sensibiliser dès le plus jeune âge à la question du gaspillage alimentaire. De plus, la Ville offre des **composteurs** à tou.te.s les Ivryen.ne.s qui en font la demande. Le quartier Monmousseau-Vérolot abrite un projet de collecte des bio-déchets impliquant 20 000 personnes et de nombreux commerces. Ce projet a vocation à être étendu à toute la ville d'ici 2030. Tous les moyens sont bons pour limiter la production de déchets à incinérer et atteindre les objectifs en matière de gestion des déchets de la Loi de transition énergétique.

L'expérience **géothermique** d'Ivry est le fruit d'une prouesse technique qui capte la chaleur souterraine pour alimenter un réseau de distribution allant du Plateau à Ivry-Port en passant

par le Centre-Ville et la cité Pierre et Marie Curie. Ce dispositif alimente près de 7 000 logements. Inscrit dans le *Plan Climat Air Énergie territorial*, ce projet vise une réduction de 10 % des émissions de gaz à effet de serre sur la commune. Nous souhaitons prolonger cette ambition et tendre vers un mix énergétique le plus sobre possible en encourageant par exemple des projets d'énergie partagée qui réunissent des citoyen.ne.s et des associations pour développer des installations de productions énergétiques propres.

S'inscrivant dans l'ambition portée par le *Plan National de Réduction des Émissions de Polluants Atmosphériques* (PREPA), Ivry cherche à mieux maîtriser sa consommation de ressources et privilégie les énergies renouvelables. Les chantiers de rénovation thermique permettent ainsi de mieux lutter contre la déperdition et la précarité énergétique. Les chantiers de réhabilitations immobilières et de constructions aux normes BEPOS (*Bâtiment à Énergie Positive*) permettent de tendre vers une société plus économe en énergie. Le développement des *smart grid*, ou réseaux électriques intelligents, qui rendent possible une gestion automatique et rationalisée des consommations énergétiques peut être exploré pour ancrer plus encore Ivry dans la transition écologique que nous souhaitons.

LE COMPOSTEUR permet d'accélérer le processus naturel de décomposition des matières organiques en sels minéraux et en humus. Il reproduit le cycle naturel de la matière. Ainsi, cela réduit la quantité des déchets ménagers et

favorise la vie du sol, améliore sa fertilité pour réduire l'empreinte écologique. Une fois valorisés ces déchets se transforment en engrais naturel

LA GÉOTHERMIE Cette énergie permet de fabriquer du chauffage notamment

dans les centrales géothermiques, grâce à l'eau très chaude des nappes présentes dans le sous-sol de la Terre. La température des roches augmente en moyenne de 1 °C tous les 30 m de profondeur.

Le puits de géothermie a été creusé en 2017 à Ivry-Port





L'espace public, un bien commun à entretenir et à préserver



Le vivre ensemble comme sève de la Ville

Préserver notre espace public

Trottoirs sales, dépôts sauvages d'ordures, affichage anarchique, la dégradation de l'espace public a été fortement soulignée lors des *Assises de la ville en 2017*. C'est chaque mois 180 tonnes de dépôts sauvages de déchets qui sont ramassés à Ivry. Cette situation n'est plus acceptable. La Ville renforce d'ores et déjà ses moyens d'action et repense certains aménagements. L'équipe d'agent.e.s municipaux.ales en charge de la propreté sera dotée de nouveaux matériels, plus adaptés. Nous allons densifier les corbeilles de rues ou encore prévoir un accès plus simple à une déchetterie, envisagée sur une barge en quai de Seine. Des toilettes publiques sont prévues dans certains quartiers ainsi que des zones consacrées pour les besoins des chiens. La résolution de ce problème de propreté passe par des actions de sensibilisation à destination des citoyen.ne.s, des commerces et entreprises. Des campagnes sont menées, notamment dans les écoles, pour développer le sentiment d'appartenance collective à l'espace public. Mais la réponse se

structure aussi par la verbalisation des incivilités et une réorganisation administrative et juridique permettra très prochainement une répression plus efficace concernant la dégradation de l'environnement urbain.

Une ville accessible à chacun.e

Les personnes en situation de handicap ou les personnes âgées peuvent parfois voir la ville comme un terrain hostile, tant les obstacles et les difficultés y sont nombreux. Face au vieillissement de la population, la Ville est appelée à s'adapter aux seniors grâce à des aménagements spécifiques pour favoriser la rencontre des retraité.e.s ou encore l'installation de bancs, propices au repos lors des déplacements.

Concernant les personnes en situation de handicap, de nombreuses actions sont menées pour adapter la ville à leurs besoins : abaissement des trottoirs, mise en accessibilité de la voirie et des établissements publics, équipement des lieux culturels ou sportifs en matériels adaptés,

dispositifs spécifiques d'accueil en crèches et centres de loisirs. Pour favoriser une meilleure intégration à la Ville, la municipalité mène de nombreuses actions de sensibilisation auprès des publics scolaires et adultes pour informer sur les réalités quotidiennes des personnes en situation de handicap.

Une ville c'est féminin !

La municipalité s'engage avec conviction dans le combat pour l'égalité femmes-hommes. En 2015, Ivry a signé *La charte européenne pour l'égalité* et mis en place un plan d'action pour diffuser ces enjeux sur le territoire. L'espace public, comme l'ensemble de notre société, est construit sur un système bien ancré qui engendre des inégalités entre les femmes et les hommes et qui génère des discriminations. À ces discriminations peuvent s'ajouter des violences verbales et physiques comme le harcèlement de rue, les agressions

sexuelles, les insultes, etc. Ces éléments remettent notamment en cause le sentiment de sécurité des femmes dans l'espace public. Parce que l'égalité entre les femmes et les hommes est une composante à part entière du *Droit à la Ville*, nous avons à cœur de combattre ces discriminations et de repenser la ville en prenant en compte la question du genre. Les marches exploratoires ont vocation à être poursuivies et généralisées afin de nourrir la réflexion via des constatations concrètes de terrain et de mieux adapter la Ville aux besoins des femmes.

La commission mémoires d'Ivry est engagée depuis près de dix ans dans une politique volontariste pour féminiser les noms de rues ou équipements publics. Alors que la moyenne nationale est seulement de 3 %, nous atteignons 8 % et ambitionnons d'amplifier davantage cet affichage féminin dans l'espace urbain.

Piloter un chantier à l'échelle d'une ville est un exercice délicat qui interroge les fondations même du territoire et les mécaniques du vivre ensemble. Maintenir l'unité ivryenne tout en assurant des transformations profondes est un défi qui se dresse face à nous et c'est collectivement que nous pourrons dessiner la ville de demain, plus apaisée et toujours plus inclusive.

– « On prend un risque quand on est une femme.

C'est impressionnant, les garçons peuvent aller où ils veulent à n'importe quelle heure.

Et nous, on doit se poser la question de comment on rentre, à quelle heure, habillée comment ? »





Le Théâtre des quartiers d'Ivry - Centre Dramatique National du Val-de-Marne s'est installé en 2017 dans la Manufacture des ceillots

LA PAROLE ET L'ACTION

Défendre et penser un service public
porteur d'émancipation et d'accès aux droits

Vive le service public

Le service public ivryen est notre héritage commun. Nourrie d'un communisme municipal quasiment centenaire et animée aujourd'hui par la prise de conscience écologiste, notre action publique est pensée comme un élément de réponse à la précarité grandissante et aux nouveaux enjeux environnementaux. L'histoire ouvrière et populaire de la Ville a alimenté la politique communale de justice sociale, de développement de la citoyenneté et de solidarité. Constitutif de l'identité ivryenne, le haut niveau d'exigence de notre service public local fait d'Ivry une « ville de résistance ».

À Ivry, nous entendons la fonction publique comme une mission au service des citoyen.ne.s. Géré par l'autorité publique, qui organise les services pour répondre efficacement aux besoins de

– « Le service public est la propriété de celles et ceux qui n'en ont pas »

la population, le service public est un pacte républicain et un bien commun. Il se structure autour de valeurs universalistes qui œuvrent au quotidien pour l'égalité entre les usager.e.s, l'intégration des personnes en situation de discrimination ou encore l'accompagnement des plus précaires. Garant de la continuité des services, il s'adapte en permanence pour répondre toujours mieux à l'évolution des usages et des besoins. À l'échelle communale, il s'est développé dans tous les domaines touchant à la vie quotidienne des Ivryen.ne.s : Droit à la Ville, logement, santé, école, vacances, jeunesse, vie démocratique, culture, sport, écologie... D'autres services publics complètent son action au quotidien : services de l'État, hospitaliers, autres collectivités... L'action publique dans son ensemble constitue la clé de voûte de notre vivre ensemble.

Nous sommes riches de notre service public et de celles et ceux qui le font vivre chaque jour. Ce sont près de 1850 agent.e.s municipaux.les qui mobilisent leurs savoir-faire et leurs expériences pour répondre aux attentes des habitant.e.s, avec l'intérêt général comme point de référence. Au contact permanent de la population, les équipes de la Ville contribuent à tisser le lien social et à apporter des solutions aux besoins des Ivryen.ne.s. Notre conception du service public est pourtant gravement menacée. Le contexte financier et le bouleversement institutionnel font peser de très fortes contraintes sur son efficacité et sa pérennité. **Les dotations** de l'État sur la période 2014-2020 soustraient

.....
LES DOTATIONS sont versées par l'État et constituent une grande partie des ressources financières des collectivités territo-

riales. Calculées en fonction de la taille de la population, elles garantissent le bon fonctionnement des collectivités et permettent

des projets d'investissements pour assurer la mise en œuvre efficace des compétences dont elles ont la responsabilité.

22 millions d'euros au fonctionnement de la municipalité, tandis que la réforme territoriale fragilise l'action publique de proximité. De même, la contractualisation État – collectivités en cours amplifie cette compression des budgets locaux en limitant la marge de manœuvre des politiques publiques. Ce désengagement de l'État affaiblit la capacité d'action des villes et remet en question notre héritage, notre modèle social et donc notre avenir commun. À l'heure où le service public est de plus en plus sollicité, nous nous opposons à ce sacrifice sur l'autel de l'austérité et des privatisations et nous appelons à amplifier son rôle grâce à des moyens renforcés.

Face à ces menaces, nous réaffirmons l'importance vitale du service public pour la vie démocratique. Notre posture n'est pas seulement défensive mais elle doit faire acte de courage et d'ambition. C'est un investissement sur l'avenir que de développer un service public de qualité, émancipateur et porteur de droits, notamment dans la perspective d'une Ville à 75 000 habitant.e.s en 2030. Il est un garde-fou, face aux dérives d'une société qui place le chiffre au-dessus de l'humain et s'éloigne toujours un peu plus des principes d'égalité. L'action publique n'est pas figée, bien au contraire, elle mobilise les talents de chacun.e, citoyen.ne.s, agent.e.s et élu.e.s, pour construire ensemble de nouvelles réponses.

– « Ce qui compte, en tout cas pour moi – et c'est ça que je voudrais partager –, c'est l'action qu'on peut faire dans son quotidien. »





Décrétons
l'état d'urgence
des services
publics

100% service
public
ivryen



Pas d'intérêt général sans service public, disponible partout et sans interruption pour toutes et tous



Un service public acteur du quotidien

Un service public au cœur des réalités territoriales

L'action publique s'inscrit dans un large écosystème d'acteur.trice.s de natures différentes. La mise en cohérence des politiques publiques nécessite une coordination constante des différentes institutions. Elles se complètent pour permettre une réponse globale. De nombreux.ses partenaires, telles que les associations, interagissent au quotidien avec les services publics et les agent.e.s expérimentent chaque jour des collaborations innovantes pour permettre la mise en place d'initiatives à travers le territoire.

Le service public local est aussi l'interlocuteur privilégié des usager.ère.s et le témoin direct de leurs attentes, de leurs besoins et parfois de leurs mécontentements. Il assure ainsi un rôle de vigie des enjeux sociétaux.

Maintenir un service public garant de l'accès aux droits

L'essence même du service public est de permettre à tou.te.s l'accès aux droits et de fournir une réponse aux besoins

fondamentaux de chacun.e. Il est donc important de définir et de sanctuariser quels sont ces besoins. À Ivry, nous considérons que la dignité humaine et le bien-être ne sont pas des variables d'ajustement, mais des composantes essentielles de notre projet de société. Déclarer Ivry, territoire de résistance, en refusant les expulsions, les coupures d'eau ou d'électricité ou en réclamant la gratuité des transports sont des pistes à creuser pour alimenter notre ambition collective du vivre ensemble et orienter notre politique sociale.

Notre réflexion se nourrit de l'expertise de nos agent.e.s pour construire des solutions efficaces et adaptées. Des structures fortement exposées aux attentes de la population, à l'image du *Centre Communal d'Action Sociale* (CCAS), sont des points d'appui pour penser le service public et poser les bonnes questions. Certains constats, telle que l'importance du taux de non-recours aux droits, doivent nous interroger. Traduisent-ils des solutions inadaptées, un manque d'information? Refusant un service public à plusieurs vitesses, nous souhaitons aborder ce genre de questions et apporter des solutions.

La réforme territoriale, qui éloigne toujours un peu plus les politiques publiques des réalités de terrain, les menaces de privatisation nous amènent à réaffirmer notre attachement et notre confiance au service public. Il apparaît comme la meilleure solution pour répondre équitablement aux besoins de la population et notamment des plus vulnérables. Conserver la maîtrise des compétences liées aux besoins fondamentaux est un combat que nous voulons mener collectivement.

Les agent.e.s communaux.ales : acteur.trice.s citoyen.ne.s

Assurer une équité de l'accès aux droits, dans un cadre accessible, tolérant et laïque est la mission du service public. La spécificité du statut de fonctionnaire des agent.e.s public.que.s assure cet environnement bienveillant en garantissant la primauté de l'intérêt général et en assurant la continuité des services. Pourtant la privatisation de certains services publics fait peser une lourde menace sur cette conception. Nous affirmons que le service public est un bien commun qui doit être préservé des prédatations marchandes et être assuré par des agent.e.s afin de maintenir cette exigence d'équité et d'accès aux droits.

Médiateur.trice.s incontournables de la vie locale, les agent.e.s communaux.ales s'illustrent dans 150 métiers et fonctions qui sont autant de compétences spécifiques nécessaires au bon fonctionnement de notre ville. Détenteur.trice.s d'une expertise professionnelle précieuse, ils.elles sont légitimes à s'exprimer sur les politiques publiques dont ils sont les artisan.e.s

au quotidien. Face à la réduction des marges de manœuvre financières, nous devons nous battre pour donner aux agent.e.s les moyens d'effectuer correctement leurs missions et d'acquérir de nouvelles compétences pour faire face aux nouveaux besoins. C'est un prérequis à la construction du service public de demain.

Services publics et usager.ère.s : du face-à-face au côte à côte

L'amélioration du service public ne pourra se faire sans la concertation avec les usager.ère.s. Il est important qu'ils.elles puissent témoigner de leurs expertises d'usages et aient la possibilité de s'exprimer. Les schémas de réflexions et de structuration de la fonction publique sont donc amenés à s'ouvrir davantage aux regards extérieurs pour venir compléter la connaissance professionnelle des agent.e.s. Des instances de rencontres et de dialogues entre usager.ère.s et services municipaux sont donc à penser pour favoriser cette synergie et tendre vers une innovation publique de qualité et une co-construction. Désireuse de s'enrichir de regards neufs, Ivry organise déjà des initiatives en ce sens. Des enfants de la Ville ont ainsi participé avec des agent.e.s communaux.ales à un exercice d'identification des besoins en corbeilles de rue sur l'espace public. Ils ont ensuite fait valoir leurs recommandations pour améliorer la propreté urbaine directement auprès de la municipalité. Créer des liens avec la *Coopérative Citoyenne* ou les *Comités de quartiers* autour de l'idée d'un observatoire citoyen du service public est une piste à explorer pour l'avenir. Établir des connexions usager.e.s, agent.e.s sera aussi l'occasion de permettre à la Ville de communiquer

Coïmme, agente du nettoiement, rue Pierre Rigaud





Séjour d'été à la colo des Mathies, centre de vacances municipal

Se remunicipaliser : vers une eau ivryenne en régie publique

Depuis 1922, Ivry a confié la gestion de sa compétence « eau potable » au syndicat des eaux d'Ile-de-France (SEDIF). Cependant, ce dernier a établi en 2010 un contrat avec la société Véolia pour déléguer cette gestion. Une eau gérée en régie publique étant en moyenne 20 % moins chère qu'en délégation de service public, nous posons la question de la pertinence de maintenir cette délégation. Mais une rupture unilatérale est financièrement et techniquement impossible pour l'instant, nous sommes donc liés à Véolia jusqu'en 2022.

Cependant au 1^{er} janvier 2016, la compétence « eau potable » a été transférée vers l'Établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre (EPT GOSB). Nous avons alors eu l'occasion de nous exprimer sur notre volonté de réadhérer ou non au SEDIF et donc de remettre en cause l'exploitation de cette compétence par Véolia. Nous n'avons donc pas souhaité renouveler cette adhésion de façon pérenne en préférant opter pour un contrat de gestion provisoire. Nous avons ainsi le temps d'analyser les différentes pistes et la faisabilité d'un retour à une régie publique des eaux. Parmi les solutions alternatives qui émergent : la création d'une régie publique intercommunale avec d'autres villes soucieuses de cette question, le rattachement d'Ivry à la régie des Eaux de Paris ou encore le retour d'une gestion directe de cette compétence par le SEDIF, sans délégation extérieure.

Dans la lignée des réflexions engagées autour du sujet de l'eau potable, nous souhaitons poser systématiquement la question de la remunicipalisation de la gestion de services lorsque nous en avons l'opportunité.



Ivry 1962 : Première piscine municipale de la banlieue. Aujourd'hui la Municipalité travaille avec la ville de Paris pour pouvoir se baigner dans la Seine en 2024



et de mieux valoriser l'action menée au quotidien par les équipes communales. Informer sur les contraintes et les enjeux du personnel municipal pourra être une réponse possible face aux insatisfactions parfois ressenties auprès de la population. Le dialogue doit pouvoir éviter l'écueil des « usager.e.s-consommateu.rices » et promouvoir au contraire un usage citoyen d'un service public porteur de réponses adaptées et concertées.

Favoriser un service public émancipateur

Pour certain.e.s, la pratique d'activités ou l'accès à certains services se heurtent à des barrières qui peuvent être financières, sociales ou culturelles. Soucieuse de garantir l'accès équitable aux droits, la Ville s'engage à favoriser l'émancipation de tou.te.s. Nous avons déployé une politique sociale ambitieuse pour permettre de lever les freins liés aux questions financières. Le quotient familial est une mesure sociale forte de justice et d'équité que la Ville a mise en place depuis de nombreuses années. La ville accompagne ses habitant.e.s pour permettre l'accès à des activités dans de nombreux domaines comme les vacances, le sport ou la culture. À titre d'exemple, elle prend en charge entre 60 et 97 % du coût réel d'un repas scolaire. Les participations des familles pour les vacances oscillent entre 3,70 € et 38,72 €/jour/enfant alors que le coût réel pour la Ville est compris entre 60 et 120 €/jour/enfant selon les séjours.

La ville possède quatre centres de vacances et de loisirs : Héry-sur-Ugine, le Bréau, Les Vignes et les Mathes pour

accueillir en séjours et en centres de loisirs jeunes et enfants. Notre Ville se distingue par une longue tradition d'accès à la culture et au sport, considérant qu'ils participent à la socialisation et à l'émancipation de chacun.e. Notre fort engagement en faveur du sport pour toutes et tous, avec l'*Union Sportive d'Ivry* (USI) notamment, en témoigne. Ivry compte ainsi 1 500 licencié.e.s sportifs.ves toutes associations confondues pour 10 000 habitant.e.s, bien au-delà de la moyenne régionale (1 100). En complément de l'action menée par les clubs associatifs, les services municipaux développent des actions pour aller à la rencontre des publics isolés et/ou éloignés de la pratique sportive. Ce volontarisme se traduit aussi par de grands événements publics, comme *la Vivicitta*. Notre action pour l'émancipation par la culture rencontre le même engagement. À l'image du cinéma municipal Le Luxy, du Hangar, du Tremplin, du Conservatoire de musique et de danse, des Médiathèques ou encore le théâtre des quartiers d'Ivry, Centre Dramatique National du Val-de-Marne, ou encore le Théâtre Antoine Vitez les établissements municipaux attestent d'une réelle effervescence culturelle sur notre territoire. Notre service public se mobilise chaque jour pour permettre à ces initiatives citoyennes de prendre corps et de rencontrer un public nombreux. Les ciné-thé du Luxy, l'organisation du prix de lecture jeunesse Kilalu par la Médiathèque ou encore l'organisation de projets pédagogiques à destination des enfants sont autant d'initiatives qui traduisent un haut niveau d'exigence culturelle. À Ivry, tous les enfants, sur le temps scolaire, bénéficient de parcours au sein

Le coût d'un repas de cantine est de **11,40 €**
Il est facturé aux familles selon leur quotient familial
et grâce au service public de la ville

0,40 €
minimum

5,25 €
maximum

Le coût d'une heure d'aide à domicile varie selon l'organisme
de retraite

19,70 € et **23,40 €**
minimum maximum

La ville et le CCAS assurent un accompagnement personnalisé
pour solliciter les prises en charges financières grâce au
service public de la ville

Le coût d'un cours individuel de piano est de **50 €**
Il est facturé aux familles selon leur quotient familial
et grâce au service public de la ville

1,06 €
minimum

7,41 €
maximum

Tarifs du quotient familial pour l'année 2018

Quotient familial : Il permet de fixer la contribution de chaque usager.ère en tenant compte des ressources et de certaines charges du foyer. Il est calculé en prenant les ressources moins les charges (le reste à vivre), divisées par le nombre de personnes au foyer. Il offre à tou.te.s l'accès aux activités municipales* grâce à un barème tarifaire qui est appliqué aux familles pour chaque activité et adapté à chaque situation.

*Restauration scolaire / Accueils de loisirs (mercredis et vacances scolaires) / Accueils du matin et du soir / Études et ateliers / Études surveillées (école Einstein) / CLAE / Classes de pleine nature / Séjours vacances / Activités culturelles (danse, conservatoire, arts plastiques, théâtre, Tremplin, pour enfants, jeunes ou adultes) / Animations de la direction jeunesse / Animations des Maisons municipales de quartier / Cartes pass' sport et été sportif.

des équipements culturels de la ville. Cette caractéristique ivryenne résulte d'une volonté politique que nous souhaitons maintenir et amplifier d'ici 2030. Mais parallèlement aux aides financières, nous devons aussi travailler à lever les barrières sociales et mentales qui constituent parfois un véritable plafond de verre. Nous œuvrons à susciter ce dépassement en permettant à chacun.e de se sentir autorisé.e à faire ce dont il.elle a envie, libéré.e de tous clichés. Piano, escrime, théâtre, danse, vacances... à Ivry les opportunités sont nombreuses.

Un service public multi-facettes

Face à un territoire qui évolue en permanence et qui fourmille d'initiatives en tous genres, le service public a développé différentes stratégies d'action et de collaboration :

Être développeur : le service public est directement force de proposition et

maître d'œuvre d'un projet (construction de nouvelles écoles, du Centre Municipal de Santé...).

Être contributeur : le service public soutient une structure extérieure pour permettre le déploiement ou le renforcement d'un projet (subventions aux associations, mise à disposition de locaux...).

Être accompagnateur : le service public ayant identifié un besoin, fait appel à une structure extérieure pour y répondre (appels à projet).

Être garant : le service public apporte un regard sur le développement d'initiatives pour s'assurer qu'elles respectent les lois ou fassent bon usage des fonds publics.

Être facilitateur : le service public crée les conditions favorables pour permettre le développement d'initiatives, en simplifiant par exemple des démarches administratives.

— « Mon rêve serait
qu'Ivry soit une ville parfaite,
pour montrer que c'est possible »





Écoles, stades, équipements culturels et sportifs...



... Des lieux emblématiques de l'identité d'Ivry





Un service à la hauteur des nouveaux enjeux sociétaux

Développer un maillage territorial stratégique

Pour garantir la vitalité et l'équilibre de son territoire, la municipalité met en œuvre de nombreux efforts, mobilise l'ensemble de ses acteurs et revendique son droit à expérimenter de nouveaux outils et dispositifs. Ivry se construit et déploie son action avec la volonté de garantir le Droit à la Ville pour tous. Il est donc question de penser à l'emplacement de nouveaux équipements publics pour assurer une répartition cohérente et ouvrir des réflexions sur la création d'antennes de services publics. Cette recherche d'équilibre se projette à l'échelle de notre territoire, il n'est pas question de créer des villes dans la Ville avec des quartiers complètement autonomes en services, mais bien d'organiser un maillage efficace.

Vers une ville éco vertueuse

La transition écologique d'une ville ne peut pas se faire sans la mobilisation du service public local qui est un levier

stratégique pour favoriser le développement des initiatives et inciter à des comportements écologiques plus vertueux. Maîtriser notre consommation de ressources et rapprocher les lieux de production des lieux de consommation sont des enjeux que nous cherchons à respecter pour construire une ville plus durable et plus intelligente. L'exemplarité du service public en faveur de

— « Il faut pas que la ville
fasse des quartiers, mais
que les quartiers fassent
de la ville »



L'environnement doit être un référentiel qui se diffuse plus largement dans le reste de la société à l'image de clauses incitatives dans les appels à projets appelant à respecter l'environnement.

Les enjeux énergétiques occupent une grande place dans nos réflexions. Nous souhaitons atteindre l'objectif d'une ville neutre sur le plan carbone grâce à des actions variées et complémentaires. Le déploiement de la géothermie sur le territoire ou encore les chantiers engagés pour la rénovation thermique des bâtiments municipaux participent de cette ambition. La question d'une régie publique de l'énergie à l'image de celle de l'eau pourra également être avancée dans les discussions pour une ville plus économe.

Le Petit Robespierre : coordonner les forces au service de la Ville

Le Petit Robespierre est un établissement municipal dédié à l'enfance qui a ouvert ses portes en 2016. Il accueille les centres de loisirs de la Ville autour de projets sur le théâtre, la culture scientifique, la musique, le chant ou encore la danse. Il s'inscrit dans une dynamique citoyenne à l'échelle municipale en déployant des outils d'éducation populaire et en collaborant avec des instances de démocratie locale comme les *Maisons municipales de quartier*. Par ailleurs, ce lieu se distingue spécifiquement car il est un centre de ressources et d'apprentissage pour les métiers d'animation. La transmission de compétences et le développement de nouvelles pratiques sont nourris par la formation entre pairs, grâce à des partenariats associatifs (groupe Français d'éducation nouvelle, théâtre El Duende) ou avec

des institutions culturelles (Musée du Louvre et prochainement le Musée d'Orsay et le Musée de l'histoire de l'immigration).

Ayant identifié le besoin d'un développement des compétences liées à l'enfance sur son territoire, la Ville a pris part à ce projet novateur et favorisé sa réalisation.

Les déchets produits par la Ville et ses habitant.e.s nous amènent également à questionner nos comportements de consommation et nous appellent à innover pour mieux les valoriser. Le meilleur des déchets étant celui qui n'est pas produit, de nombreuses actions sont menées pour lutter contre le gaspillage, notamment alimentaire. Des campagnes d'information et des collectes des bio-déchets sont organisées dans les cantines scolaires d'Ivry

— « C'est trop bien le centre, c'est ma deuxième maison »



Dans le centre de loisirs, "le petit Robespierre"



pour sensibiliser à ces enjeux dès le plus jeune âge. Dans une perspective d'économie circulaire, le compost généré par les collectes de déchets alimentaires à travers le territoire viendra enrichir et compléter nos projets d'agriculture urbaine. De même, d'autres réutilisations de ressources sont envisagées, comme par exemple l'eau des piscines qui peut être consacrée à de nouveaux usages lors des vidanges ou encore la captation de la chaleur générée par les équipements informatiques pour produire de l'énergie.

L'alimentation responsable est également un sujet à aborder pour tendre vers une société plus soutenable. Nous souhaitons encourager le développement d'une offre saine et de proximité, favorable à l'implantation d'emplois locaux et durables. Jardins ouvriers, partagés, agricultures et fermes urbaines: l'idée d'une ville nourricière qui utilise son foncier pour produire localement est une perspective qui nous anime et que nous voulons encourager. Considérant le coût environnemental de l'industrie de la viande, nous envisagerons l'instauration de repas végétariens dans la restauration collective de la Ville afin de réduire toujours plus notre empreinte carbone.

Les nouvelles technologies : des outils au service des citoyen.ne.s

Le développement du numérique appelle le service public à s'emparer de cette question. Les nouvelles technologies offrent de multiples opportunités pour faciliter la relation entre les citoyen.ne.s et l'administration. Elles présentent en effet de nombreux avantages comme la

dématérialisation de certaines démarches administratives et le développement du portail monespace.ivry94.fr sur le site Internet de la Ville qui permet de faciliter l'accès à des services publics.

Cependant la E-administration et l'utilisation des nouvelles technologies ne doivent pas être considérées comme une fin en soi, mais bien comme des outils au service des citoyen.ne.s. Cette évolution des pratiques ne doit pas signifier ni une perte des liens humains ni un remplacement des agent.e.s du service public, ou l'exclusion des populations. La fracture numérique ne doit alors pas générer de nouvelles inégalités dans l'accès aux droits. Notre engagement en ce sens se poursuit au travers des missions mises en œuvre par nos *Espaces Publics Internet* (EPI) qui permettent notamment l'accès à du matériel informatique connecté. De même, les agent.e.s de la fonction publique ont aussi besoin d'être accompagnés vers ces nouveaux usages qui permettent un déploiement renforcé des services.

Les nouvelles technologies sont aussi une composante forte de la ville intelligente. Des plateformes en ligne peuvent servir à signaler des dépôts d'encombrants sur l'espace public et des boîtiers intelligents permettent une rationalisation des consommations énergétiques. Cependant, nous sommes appelés à une certaine vigilance concernant la collecte et l'usage des données personnelles que peuvent générer ces outils et être attentif.ve.s aux enjeux de santé publique possiblement générés par les ondes électro-magnétiques des objets connectés.



Lutter contre la fracture numérique, trier les bio-béchetts dans les écoles, c'est investir la ville de demain



Vers un usage plus ouvert des équipements publics

L'évolution des besoins de la population nous amène à bousculer notre approche des équipements publics. Mutualiser des usages en un seul et même lieu peut être une réponse pertinente à développer pour améliorer l'offre de service public. Alors que nous faisons face à un manque de lieux de réunion ou d'espace pour pratiquer des activités culturelles ou sportives, nous savons dans un même temps que certains équipements publics sont partiellement inoccupés. Les réfectoires sont par exemple utilisés seulement 4 % de leur temps. Les conceptions ou les réaménagements d'espaces publics doivent arriver à intégrer la notion de porosité pour

permettre une dimension multi-usages ou pouvoir s'adapter à de nouvelles amplitudes horaires. Une bibliothèque dépendante d'une école pourrait tout à fait rester accessible, même en dehors des temps scolaires, grâce à des systèmes d'entrées séparées. De même un accès encadré aux cours de récréation les week-ends et lors des vacances est envisageable

Les modalités de ces évolutions restent à déterminer, notamment avec les agents.e.s communaux.ales mais nous pensons que ce type d'expérimentation sur les prochaines livraisons d'équipements publics, irait dans le bon sens pour témoigner d'une Ville qui impulse une nouvelle conception du partage et du vivre ensemble.

À Ivry, la notion de service pour le public n'est pas un vœu pieux mais la colonne vertébrale des politiques de la Ville. Face aux risques de marchandisation des compétences liées aux besoins fondamentaux ou aux réformes territoriales, il est plus important que jamais de défendre un service public de proximité, garant de l'intérêt général et vivier d'idées, d'engagements et de compétences essentielles pour donner au territoire la capacité de répondre aux besoins actuels et futurs.



Mutualiser les espaces pour le bien-être de toutes et tous





Fernand Léger, illustration du Poème "Liberté" de Paul Éluard, 1953, exposée à l'hôtel de ville

**POPULAIRE
ET SOLIDAIRE**

Plus jamais seul.e

Au cours de son histoire, Ivry a toujours répondu présente à son devoir d'accueil et de **solidarité** envers celles et ceux qui en avaient besoin. L'idée d'une ville sanctuaire face à la détresse humaine imprègne fortement notre projet collectif.

Construite sur des vagues successives de migrations, Ivry est aujourd'hui une ville ouverte, plurielle et internationale. À partir du XIX^e siècle, le territoire ivryen qui développait ses industries a attiré de nouvelles populations venues du monde rural puis la première moitié du XX^e siècle a vu l'arrivée d'Espagnol.e.s, d'Italien.ne.s ou de Portugais.e.s qui fuyaient des situations de misères et d'oppressions politiques, à l'image des réfugiés de la guerre d'Espagne. Plus tard, ce seront de nouvelles arrivées dans le sillage des luttes pour l'émancipation

LA SOLIDARITÉ est le lien social d'engagement entre des personnes ainsi tenues au bien-être dans un esprit d'intérêt général. Ainsi les problèmes rencontrés par certain.e.s concernent l'ensemble. La solidarité conduit l'homme et la femme à se comporter comme s'il.elle était directement confronté.e au problème des autres, sans quoi, c'est l'avenir commun qui pourrait être compromis.

– « Nous préférons agir plutôt que de subir »

des peuples et des guerres d'indépendances. Algérien.ne.s, Malien.ne.s ou encore Marocain.e.s, ont alors rejoint la France, avec Ivry comme port d'attache. Les conflits, les stigmatisations de communautés, la pauvreté et le changement climatique mettent sans cesse de nouvelles personnes sur les routes de l'exil. Fidèles à notre politique d'hospitalité, nous considérons que, peu important leurs origines, celles et ceux qui souffrent ont leur place chez nous. Résolument sociale et populaire, Ivry fait face aux réalités, aussi douloureuses soient-elles. Revendiquant notre diversité comme une richesse, nous réaffirmons de manière forte notre attachement aux populations les plus vulnérables, d'ici et d'ailleurs, d'aujourd'hui et de demain.

En perpétuelle mutation, Ivry reste ouverte et attentive aux évolutions du monde. Traversée de crises profondes sur son territoire et à l'étranger, notre société produit de plus en plus d'exclusion et de précarité. Une différence qui s'explique par une politique sociale forte qui fait de notre ville un refuge pour les plus fragiles. Nous sommes fier.ère.s d'être une commune qui sécurise les parcours de vie de ses habitant.e.s en abordant la précarité dans toutes ses dimensions et en s'attaquant aux racines mêmes des fragilisations sociales.

Perte d'autonomie, surendettement, licenciement ou séparation familiale, la vulnérabilité ne concerne pas que les autres. De nombreuses raisons peuvent conduire à une rupture dans un parcours de vie et cela se traduit parfois par des situations d'**exclusion**, d'isolement ou de marginalisation. 70 % des Français.es craignent

un jour de devenir sans domicile fixe. Le sujet est anxiogène car il touche à des peurs de déclassement et il est souvent alimenté par des fantasmes et des instrumentalisation politiques.

Notre municipalité a fait le choix d'aborder ce sujet de façon pragmatique et sans trahir notre histoire. Refusant le déni de réalité que beaucoup pratiquent, Ivry développe son approche progressiste et humaniste pour éradiquer ce fléau humanitaire. Notre action se construit collectivement avec l'idée de ne pas opposer les misères les unes aux autres, d'apaiser les tensions et de permettre à chacun.e de trouver ou retrouver sa place dans la vie de la cité. Nous souhaitons pour cela rappeler à l'État ses responsabilités et mener une mobilisation large autour de ces questions pour apporter des réponses durables et dignes. En ce sens, le Département du Val-de-Marne est un acteur incontournable des enjeux de solidarités humaines et de lutte contre la précarité. Les réformes territoriales actuelles bouleversent le paysage institutionnel et la gestion des compétences relatives à l'action sociale. Elles menacent la capacité future des collectivités locales à pouvoir répondre aux besoins sociaux des citoyen.ne.s et à assurer notre vivre ensemble à l'horizon 2030.

L'EXCLUSION est la mise à l'écart d'une personne ou d'un groupe en raison d'un trop grand éloignement avec le mode de vie dominant dans la société. L'exclusion sociale est souvent consécutive à une perte d'emploi, au surendettement, à la perte d'un logement... et se traduit par une grande pauvreté, par une rupture plus ou moins brutale avec la vie sociale en général. Elle est vécue comme une perte d'identité. Le concept d'exclusion sociale dépasse celui de pauvreté puisqu'il correspond à la non-réalisation des droits sociaux de base garantis par la loi.



POPULAIRE
SOLIDAIRE
MÉTISSÉE

Tou.te.s Ivryen.ne.s

Une précarité à visages multiples

Attentif.ve.s à ne laisser personne en dehors de notre stratégie d'action, nous abordons de façon volontairement large et inclusive, la définition que nous avons des personnes précaires ou exclues.

Les situations de précarité qui marquent le paysage urbain sont celles auxquelles nous pensons le plus spontanément. La pauvreté ou l'exil nourrissent sans cesse le flot de personnes trouvant refuge sur notre territoire. Personnes sans domicile fixe, populations Roms ou migrantes sont au cœur de nos préoccupations et de notre action.

La vulnérabilité prend aussi parfois des formes de détresses moins visibles et silencieuses mais elle appelle toutefois à une grande vigilance. Les bénéficiaires de minimas sociaux, les demandeur.se.s d'emploi, les familles monoparentales, les personnes surendettées,

les personnes en situation de handicap, les travailleur.euse.s pauvres, ou encore les jeunes en décrochage scolaire sont souvent fortement exposé.e.s à une fragilisation sociale.

Face aux enjeux de l'allongement de la vie, notre attention se porte notamment sur les personnes âgées. 88 % des séniors vivent à domicile et la perte d'autonomie ne doit pas être synonyme d'isolement. Nous continuerons à encourager la mixité intergénérationnelle dans la Ville et à renforcer l'action sociale concernant l'aide au maintien à domicile notamment via les dispositifs d'aides ménagères et de portages des repas.

Faire vivre notre culture d'accueil

Ivry ambitionne de faire du *Droit à la Ville* pour tou.te.s une réalité concrète. Luttant avec force de conviction contre

.....
LA PRÉCARITÉ est l'absence d'une ou plusieurs des sécurités permettant aux personnes et familles d'assumer leurs obligations professionnelles, familiales et sociales, et de jouir de leurs droits fonda-

mentaux. L'insécurité qui en résulte peut être plus ou moins étendue et avoir des conséquences plus ou moins graves et définitives. La précarité est caractérisée par une forte incertitude sur la possibilité

de pouvoir retrouver dans un avenir proche la situation qui est considérée comme « acceptable ».



Ivry en fête...



... Joyeuse, métissée, solidaire





Le collectif de soutien aux Roumains d'Ivry, à la fête de la ville

toute forme de **discrimination** ou de **stigmatisation**, nous cherchons à insuffler les enjeux de l'appropriation de l'espace public pour tou.te.s dans notre action. Soucieux.ses de diffuser le plus largement possible les valeurs d'égalité et de mixité dans notre société, nous incluons de façon systématique des critères de respect d'éthique dans les conventions que nous passons avec l'ensemble de nos partenaires.

Enfin, en accord avec le programme *Ivry au cœur*, nous poursuivons notre combat pour la reconnaissance du droit de vote et d'éligibilité des résident.e.s étranger.ère.s, notamment en portant l'idée qu'ils puissent devenir conseiller.ère.s municipaux.les. Alors que de nombreux pays européens comme l'Irlande, la Suède, la Belgique ou encore la Hongrie ont déjà accordé ce type de droit, la France peine à franchir ce cap.

Ivry face aux réalités

La précarité peut générer des situations de survie et des économies parallèles à l'image du travail non déclaré ou des trafics de drogue. Nous

cherchons à affronter ce sujet sans naïveté et avec courage. Nous déplorons l'attitude hypocrite des pouvoirs publics qui tiennent un double discours en condamnant les trafics de drogue tout en décidant de les intégrer dans le calcul du **Produit Intérieur Brut** du pays. Délinquance et exploitation de la misère caractérisent ces pratiques. Cela se traduit souvent par une exaspération de la population face aux effets négatifs engendrés sur la Ville et le vivre ensemble.

Refusant la fatalité face à ces phénomènes, la municipalité souhaite y faire face pour mieux encadrer ces conséquences. En 2017, le Conseil municipal a voté un vœu visant à faire d'Ivry un lieu d'expérimentation pour la légalisation du cannabis. La prohibition ne répond pas aux problèmes de violence et de criminalité, tandis que la surcharge des tribunaux ou le coût des politiques répressives établissent une dépénalisation de fait. Couplé à un encadrement bien défini et à des campagnes de prévention, nous pensons que ce type d'expérimentation répondrait à la fois à une question de sécurité et de santé publique.

DISCRIMINATION : Action de distinguer l'un.e de l'autre et séparer un groupe social des autres en le traitant plus mal.

STIGMATISATION : C'est une action ou une parole qui transforme une caractéristique, un comportement, une défi-

ciance, une incapacité ou un handicap d'une personne en une marque négative ou d'infériorité. Elle est, en général, la conséquence d'une désinformation et de l'existence de stéréotypes sur un sujet donné.

LE PRODUIT INTÉRIEUR BRUT (PIB) est un indicateur économique qui permet de mesurer les richesses produites au sein d'un pays ou d'une zone géographique au cours d'une période déterminée.



Hier et aujourd'hui, le mal logement reste un fléau...



... Les cités d'Ivry, une politique du logement social ambitieuse et permanente





Ivry, ville protectrice des parcours de vie

La solidarité au cœur de notre projet

À Ivry comme ailleurs, la crise frappe de plein fouet de nombreuses personnes. La tradition sociale et solidaire qui nous anime, inspire de nombreux dispositifs pour endiguer au mieux les effets de la précarité grandissante et de l'isolement. Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) assure son rôle de coordination des efforts dans le domaine de la lutte contre la pauvreté et pour l'accès aux droits. Les nombreuses sollicitations envers le CCAS et les aides dispensées témoignent de la nécessité de notre action locale envers les personnes les plus fragiles. Concernant l'efficacité de l'aide alimentaire, le CCAS travaille par exemple à la mise en réseau des associations du territoire ivryen pour créer une banque de partage virtuelle des stocks de denrées. L'Espace Municipal de Médiation et d'Accès aux Droits (EM-MAD) poursuit également sa mission grâce à des permanences adaptées à des

populations et des situations variées, comme les personnes étrangères non francophones ou les femmes victimes de violences.

La dimension émancipatrice de la politique sociale d'Ivry s'incarne également au travers du quotient familial. Afin de garantir l'accès le plus large et le plus juste possible aux activités proposées par la commune, nous travaillons à élargir son calcul. Grâce à ce dispositif, nous cherchons une meilleure prise en compte des différences sociales des Ivryen.ne.s et nous nous engageons financièrement pour lever les freins économiques des familles les plus modestes.

Le logement est un bien de première nécessité

Disposer d'un lieu est un prérequis pour construire un projet de vie car posséder une adresse est une première

porte d'entrée essentielle pour accéder au droit commun. La domiciliation, qui est une obligation légale, est ainsi inscrite au cœur de nos politiques sociales. La question du logement recouvre des situations très variées et chacune d'elles appelle à des logiques de réponse différentes. Les dispositifs existants concernant les hébergements d'urgence sont en saturation face à l'accroissement de la précarité et à

— « Demain je ne sais pas si je pourrais rester à Ivry »



l'accueil de populations migrantes. À Ivry, nous comptons près de 400 personnes **sans domicile fixe** (SDF) et à l'échelle francilienne nous estimons qu'environ 150 **bidonvilles** abritent près de 6 000 personnes. Une situation très préoccupante qui traduit une misère humaine, parfois exploitée par des marchands de sommeil. La gravité de cette situation appelle à une grande réactivité, à beaucoup d'innovation et à une large mobilisation d'acteur.trice.s. Dans ce sens, nous continuerons de saisir les opportunités en matière d'hébergement d'urgence. De la création, en lien avec de nombreuses associations locales, du *Centre d'hébergement et de l'accueil de jour Lamant* géré par Emmaüs solidarité à la réhabilitation de l'ancienne gendarmerie pour y accueillir des populations issues du bidonville Truillot en passant par la construction sur notre territoire du CHU migrant.e.s de l'usine des eaux, nos expériences sont diverses et engagé systématiquement à nos côtés l'État et le Département.

Le parc locatif social d'Ivry est l'un des plus importants de la région francilienne. Aujourd'hui à 38 %, il ne cesse de se renforcer grâce aux nouveaux projets qui émergent sur le territoire. Il constitue un véritable filet de sécurité pour de nombreuses populations exposées à la précarité, comme les familles monoparentales

SDF Sans domicile fixe. Terminologie administrative désignant une personne n'ayant aucun logement ou des solutions d'hébergements précaires. Une grande partie de ces personnes a un emploi et/ou des revenus qui

devraient leur permettre d'obtenir un logement stable.

BIDONVILLE Agglomération de cabanes qui représente un ensemble plus ou moins vaste d'habitats précaires où la misère est concentrée, majoritaire-

ment en périphérie des centres-villes et qui se caractérise par un surpeuplement, des logements informels et de piètre qualité un accès insuffisant à l'eau potable, le manque d'hygiène, l'insécurité des personnes, ...



S'organiser face à la crise migratoire Inauguré en janvier 2017, le centre d'accueil de migrant.e.s d'Ivry-Port est le fruit d'un partenariat ambitieux mené avec la Mairie de Paris et l'État. Géré par Emmaüs Solidarité, il a pris place sur l'ancienne usine de traitement des eaux. Il accueille 400 personnes, principalement des femmes et des enfants migrant.e.s, dont notamment 50 Roms issus du bidonville Truillot.

Ce centre s'est construit sur de hautes exigences d'accueil et d'encadrement. Pensé pour être à taille humaine, il se structure en 6 micros-villages, ponctués de bâtiments en bois de deux étages qui offrent des solutions d'hébergement variés en fonction de la taille des familles. 8 yourtes font office de lieux communs pour les temps de restauration, de repos d'activités ludiques et pédagogiques, notamment en lien avec l'apprentissage du français. Une école de 4 classes s'est installée, ainsi qu'un pôle de santé.

D'un montant de 11 millions d'euros, pris en charge par la Ville de Paris et l'État, le projet est prévu initialement sur une durée de 4 ans.



qui représentent 12 % des ménages ivryens. Il connaît cependant lui aussi une forte pression en raison de la crise du logement et de la flambée des prix de l'immobilier dans la région. Conscient.e.s de l'importance du logement dans la construction d'un parcours de vie, nous sommes vigilant.e.s à prioriser les personnes les plus précaires dans l'octroi de logements sociaux. Par exemple, 30 % des nouvelles attributions sont réservées aux jeunes, tandis qu'un système de cotation permet l'analyse des dossiers sur différents critères sociaux.

Outil d'émancipation et de projection pour chacun.e, l'accès au logement est au cœur de notre action. Il permet une stabilisation sociale et est un préalable essentiel pour bénéficier de nombreux autres droits à l'image de l'accès à l'éducation ou aux soins.

Inclure par l'emploi

Bien que la Ville ne dispose pas des compétences relatives à l'emploi, nous nous employons à créer les meilleures conditions possibles pour enrichir notre tissu économique et favoriser l'insertion professionnelle pour tou.te.s. Préoccupation majeure des Français.es, l'emploi structure

souvent un parcours de vie. Ivry œuvre à l'attractivité économique de son territoire en réservant une large part des projets immobiliers pour l'accueil d'entreprises, de commerces ou de projets générateurs d'emplois, notamment en faveur des Ivryen.ne.s. Nous développons une action particulière envers les jeunes, notamment grâce à l'organisation d'un salon de l'emploi, la création du *Fond de dotation Ivry Motiv'* pour accompagner les 18-30 ans dans leurs projets professionnels et nous poursuivons notre ambition de généraliser les stages de troisième dans des entreprises de la commune. Plus largement, le service public ivryen se mobilise dans l'accompagnement pour l'insertion professionnelle. Alors que la coordination linguistique œuvre à l'apprentissage du français, condition souvent incontournable dans l'obtention d'un emploi, les *Espaces Publics Internet* (EPI) organisent des ateliers de rédaction de CV, de lettres de motivation et permettent de passer la certification du *Passeport Internet Multimédia* (PIM). Cette dernière atteste de la maîtrise de compétences informatiques et numériques: atout non négligeable à valoriser sur un CV.

Ivry, ville de réponses

Connaître pour mieux agir

Soucieux.ses d'apporter des réponses cohérentes et adaptées aux problèmes liés à la précarité et à l'isolement, nous souhaitons pouvoir nous appuyer sur des outils traduisant les réalités du terrain, à l'image de l'*Analyse des Besoins Sociaux* du *Centre Communal d'Action Sociale* ou encore du rapport du *Conseil scientifique de la Ville sur l'économie parallèle*.

Dans cette perspective, nous souhaitons développer la mise en place de diagnostics quantitatifs et qualitatifs permanents. Ils permettraient de nourrir une connaissance précise et évolutive de la situation sociale du territoire. L'idée est de structurer un véritable observatoire des inégalités dans le giron du *Centre Communal d'Action Sociale* afin d'alimenter sa réflexion et son action. Mieux connaître le territoire permet une meilleure détection des situations de précarité ou d'isolement et ainsi une meilleure intervention par les services sociaux ou les structures d'accompagnement. Nous voulons être en mesure d'anticiper et d'agir plus souvent en amont des situations de fragilités sociales comme lors des réinsertions post-carcérales ou des risques d'expulsions locatives. En ce sens, nous pourrions envisager de développer des actions d'accompagnement

social ou de formation pour la gestion budgétaire. La précarité bancaire est un sujet préoccupant que nous souhaitons prendre en compte, nous réfléchissons en ce sens à la mise en place d'un *Comité de vigilance sur les pratiques des banques*. Nous portons également une attention toute particulière aux enjeux de santé et au phénomène de désertification médicale qui marque notre territoire. Garantir un accès équitable aux soins est essentiel pour sécuriser les parcours de vie. Appuyé.e.s sur une connaissance fine des réalités de terrain, nous voulons impulser des mesures incitatives favorisant l'installation de médecins généralistes et spécialisé.e.s et engager des réflexions sur le développement d'infrastructures de soins comme par exemple le déploiement d'antennes du *Centre Municipal de Santé* dans différents quartiers.

Mieux organiser l'accès aux droits

Le taux de **non-recours aux droits** nous interpelle. En France, 36 % des personnes éligibles au *Revenu de Solidarité Active (RSA)* n'en font pas la demande et entre 21 et 34 % ne font pas les démarches pour bénéficier de la *Couverture Médicale Universelle (CMU)*



NOI TU LOVE

LE DEBUT
D'UN COMBAT
D'OLONGE

EDUCATION
POPULAIRE
BRISONS
NOS CHAINES

LES MURS
DE LA LUTTE

La lutte continue

LES FRONTIERES
S'EN FOIT!

LA LUTTE
S'IMPLANTE



www.ivry94.fr

Être connecté.e.s tous ensemble *Nous vivons dans une société de plus en plus connectée à Internet. Administration, monde professionnel, réseaux sociaux, le développement des nouvelles technologies a profondément modifié les usages. Outil facilitateur pour certain.e.s, le numérique peut également être une source de difficulté pour d'autres. Nous parlons alors de « fracture numérique » afin de désigner une rupture entre les personnes ayant accès à Internet et maîtrisant l'informatique et celles et ceux qui restent à l'écart de ces enjeux.*

Scanner un document, remplir un formulaire en ligne ou gérer une boîte de courrier électronique ne va pas de soi pour tou.te.s. Au moins 7 millions de Français.e.s avouent être mal à l'aise dans l'utilisation d'un ordinateur, cela se ressent fortement auprès des publics âgés et précaires. Lutter contre le creusement de ces inégalités qui peuvent conduire les publics fragiles à s'éloigner de l'information ou de l'accès aux droits est un combat important à mener dans les années à venir. Maintenir le lien humain pour accompagner ces nouveaux usages ou développer l'accès à Internet pour tou.te.s sont des pistes à défendre.

alors qu'ils.elles y auraient droit. Les raisons avancées sont nombreuses : la stigmatisation de « l'assistantat » par certain.e.s, la honte d'être aidé par la collectivité ou encore la barrière administrative et la complexité des démarches peuvent en décourager beaucoup. Comprendre et s'orienter dans le paysage foisonnant des acteur.trice.s et dispositifs concernant l'aide ou l'accompagnement social peut parfois représenter un véritable parcours du.de la combattant.e, notamment pour des personnes déjà en difficulté. Ce constat nous amène à questionner notre organisation administrative. *Le Centre Communal d'Action Sociale* est un premier pas vers l'idée d'un guichet unique, permettant la réunion de l'ensemble des démarches en un même lieu.

Nous voulons penser en termes de parcours d'usager.ère.s et rassembler autant que possible les différents leviers d'actions dans les domaines du droit, de la santé, du logement ou encore de l'emploi. L'articulation entre *le Centre Communal d'Action Sociale* et *le Centre Municipal de Médiation et d'Accès aux Droits* (EMMAD) pourrait se renforcer pour gagner en lisibilité et en efficacité. Outre la simplification administrative, nous réfléchissons également à d'autres pistes pour lutter contre le non-recours aux droits comme par exemple leurs automatisations ou encore l'établissement du *Revenu Universel* pour tou.te.s.

La réorganisation administrative pour favoriser l'accès aux droits passe également par le renforcement de l'inclusion en « allant vers » les habitant.e.s, et notamment les plus isolé.e.s. Nous réfléchissons à l'idée de maraudes municipales pluridisciplinaires permettant de proposer un accompagnement administratif plus complet. Nous pourrions alors penser à une sorte d'antenne mobile du *Centre Communal d'Action Sociale* sous la forme d'un bus aménagé et itinérant comme cela est expérimenté à Paris. Notre objectif est de pouvoir apporter à tou.te.s une solution face aux situations et difficultés rencontrées.

Mobiliser les idées, les forces et les volontés

Désireux.ses de créer des synergies d'action en libérant les initiatives citoyennes et associatives, la Ville d'Ivry se revendique comme un territoire d'expérimentation solidaire pour construire du progrès social. Nous accompagnons les solutions hybrides en établissant des partenariats avec d'autres collectivités ou avec la société civile. Pour faciliter cette mise en réseau et la mobilisation des acteur.trice.s de la solidarité, nous avons élaboré un répertoire des associations intitulé *Mémo Solidarité*.

Nous puisons dans le vivier d'idées novatrices que constitue notamment *l'Économie Sociale et Solidaire* (ESS) pour déployer des outils de transformation sociétale. Nous pourrions ainsi

LE NON-RECOURS AUX DROITS désigne le fait qu'une personne ne procède pas aux démarches administratives permettant l'obtention d'un droit ou d'une prestation, alors qu'elle pourrait en bénéficier. Une estimation de 2016 pour l'Assemblée Nationale détermine que 36% des personnes possiblement éligibles au revenu de solidarité active (RSA) n'en font pas la demande et entre 21 et 34% ne le font pas pour la couverture maladie universelle (CMU).

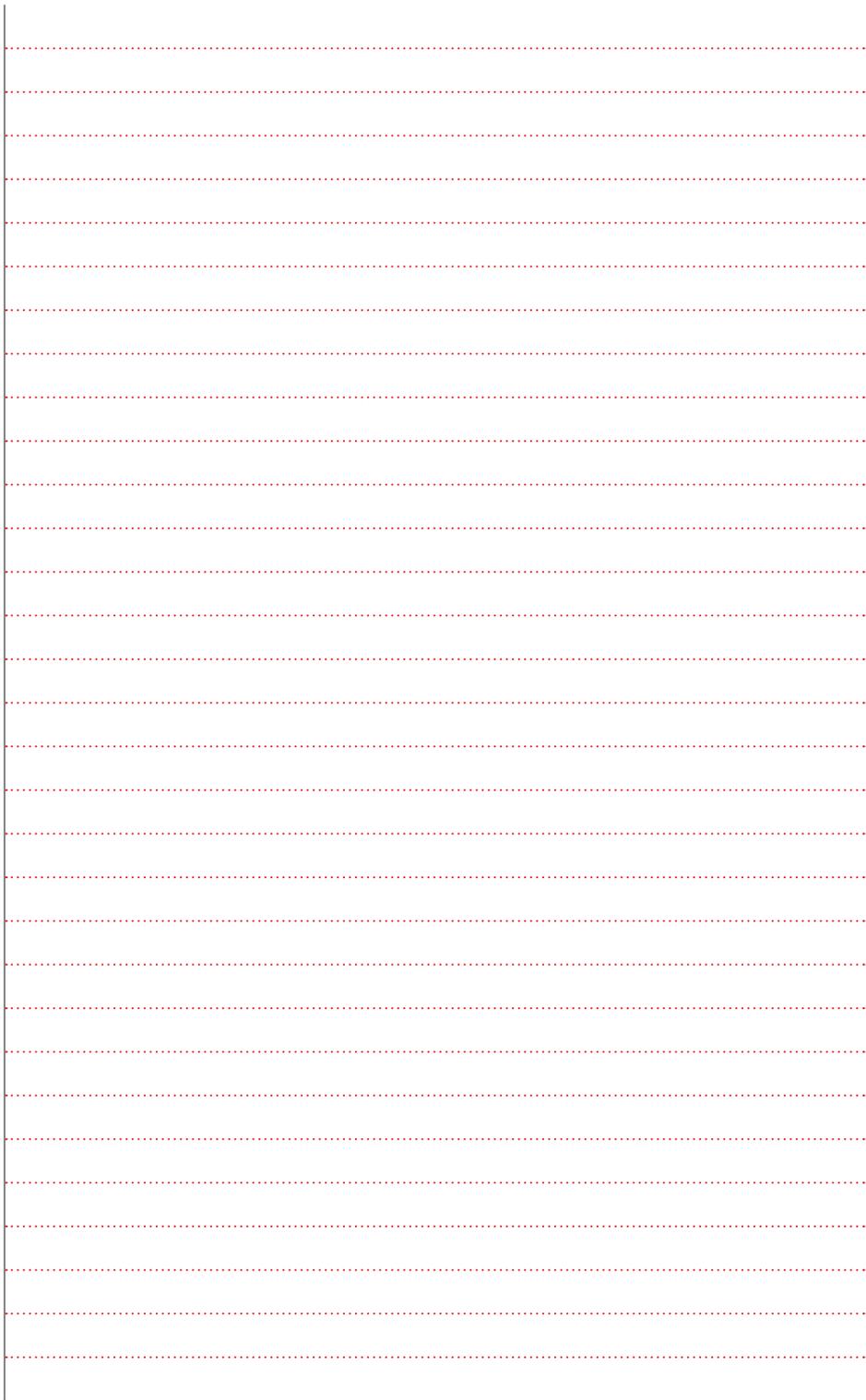
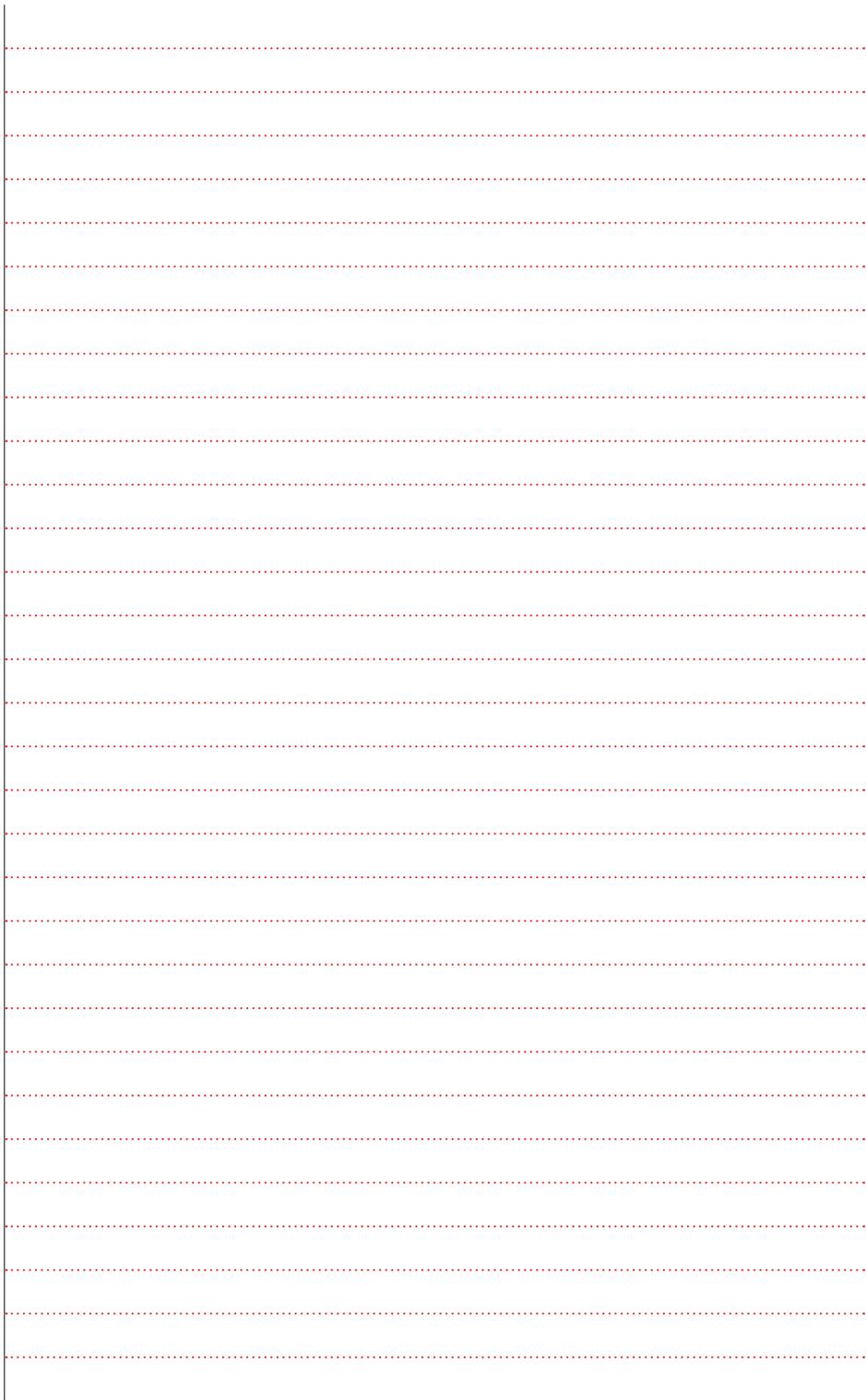
envisager la création d'un *Observatoire des innovations pour la lutte contre la précarité et l'isolement* afin de nourrir notre réflexion et notre action. Épiceries solidaires, cafés suspendus, ou encore monnaies locales sont autant d'expériences à mener pour encourager l'économie de proximité, le lien social ou encore l'insertion professionnelle. Le projet d'une *Halle alimentaire de solidarité* à Ivry répond de cette ambition d'une réflexion globale liant agriculture de proximité et inclusion des

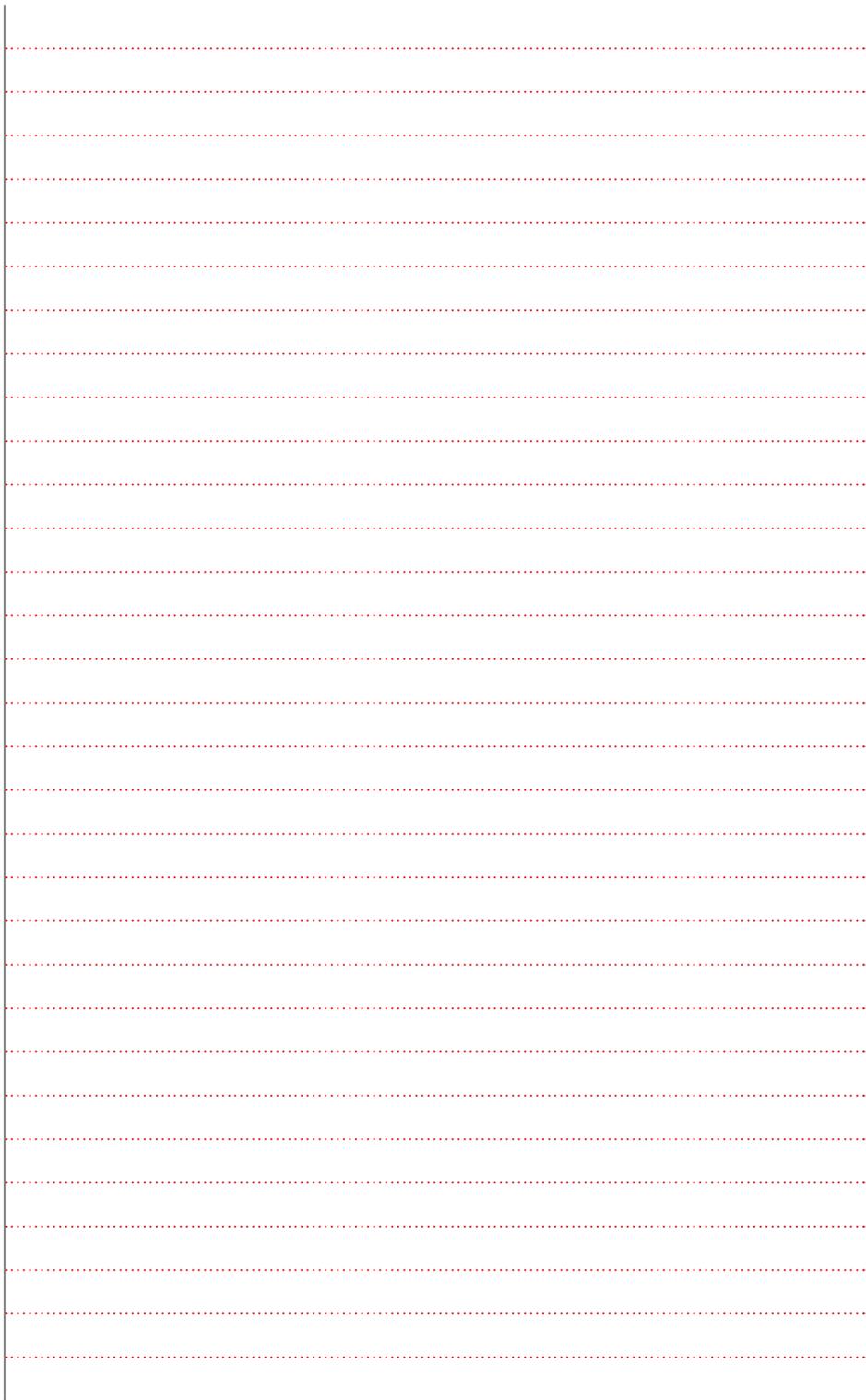
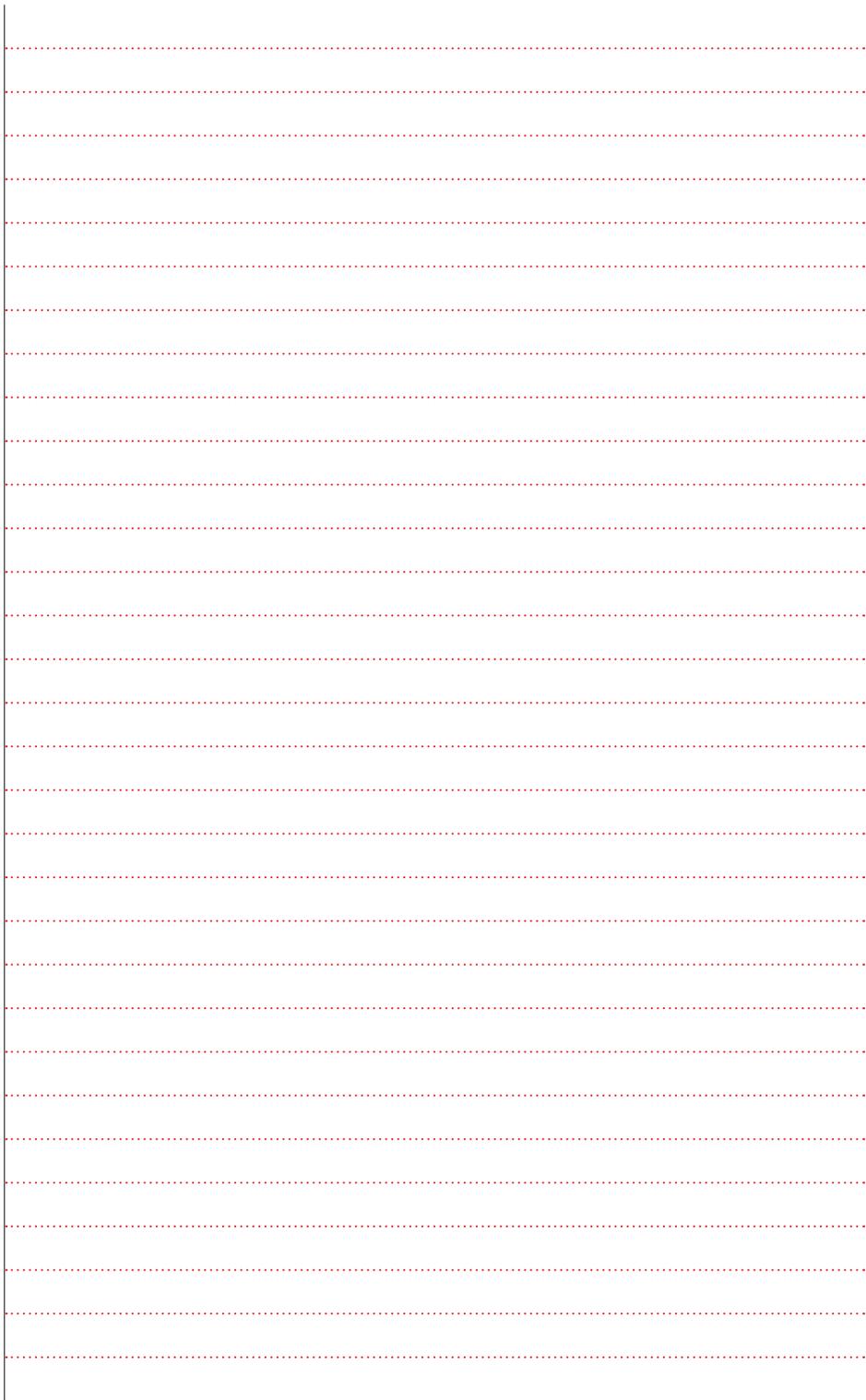
populations vulnérables. Les projets déployés sur le territoire ivryen nourrissent le vivre ensemble, permettent de lutter contre les inégalités et nous tirent collectivement vers le haut. Dans cette bataille, nous ne devons pas être seuls. Nous appelons l'État et l'ensemble des collectivités à faire face à l'ampleur du problème. Notre responsabilité est partagée et nous devons œuvrer ensemble pour apporter des solutions durables et répondre à la mesure des enjeux.

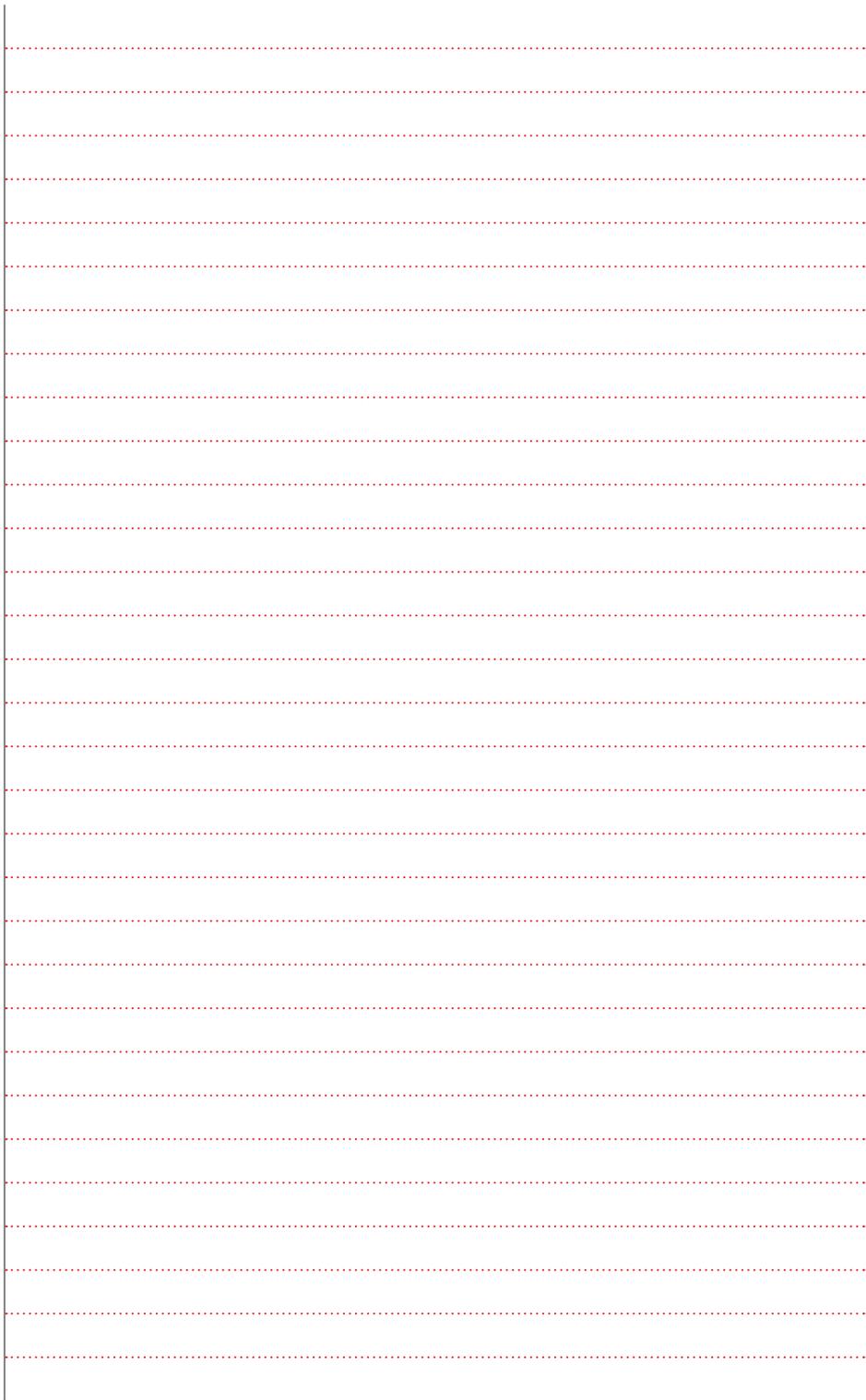
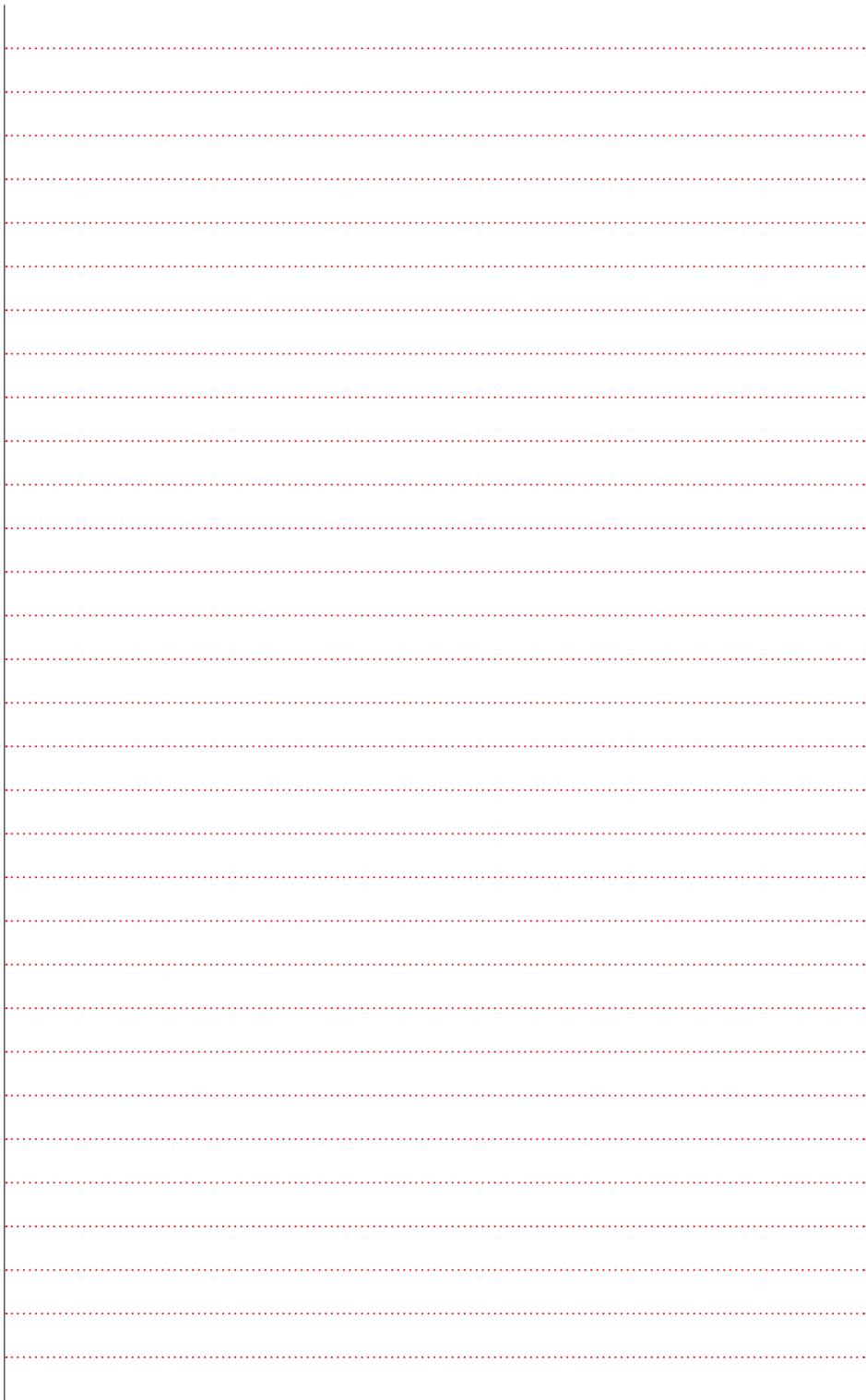
Ivry, fière de son héritage social, solidaire et populaire, aborde la question de la lutte contre la précarité et l'isolement de façon ambitieuse et courageuse. Refusant la stigmatisation de celles et ceux qui souffrent ou sont exclu.e.s, notre Ville a à cœur d'expérimenter des solutions innovantes pour demeurer encore en 2030 un laboratoire pour de nouvelles solidarités et une ville refuge pour chacun.e.

— « Je n'ai pas de réponse à la question
mais si on s'y met tous, on pourrait
peut-être la trouver ensemble »









**Ce document d'orientation est édité
par la ville d'Ivry-sur-Seine**

Rédaction : Julien Maro - Studio Boss

Photos : **Mairie d'Ivry-sur-Seine**, direction de la communication, **Archives municipales** (pages 48 : Carte de l'abbé de la Grive, 1740. Archives départementales du Val-de-Marne, 50 bas gauche : Dispensaire municipal. Archives municipales/Photo Jean Herrmann, 56 haut : Sortie de l'usine de roulements à billes SKF, années 60. Archives municipales., 88 haut : Baignade du Port-à-l'Anglais, années 30. Archives municipales/Collection privée, 114 haut: Service municipal Archives-Patrimoine Impasse Durand, Petit-Ivry, 1962. Archives municipales/Photo Jean Herrmann.) - **Atelier Bruno Fortier** (page 51 haut) - **Françoise Berchoux** (pages 26, 41 haut, 45, 56 bas, 92 bas, 93 haut, 115 haut, 122) - **Alexandre Bonnemaïson** (pages 80/81, 101 bas, 114 bas) - **Yanis Boufrioua** (page 23) - **Jörn Buchheim**, Fotolia (page 120) - **Gilles Cohen** (page 3) - **Leonardo Divryo** (pages 14, 25 bas, 60 haut, 74, 82, 112) - **EPA ORSA / Archikubik / sbda** (page 42) - **Frédéric Iriarte** (pages 12, 52, 63, 65 haut, 67, 68 bas, 73, 86/87, 92 haut, 97, 99, 116, 119) - **Jean-François Lorès** (pages 46/47) - **Céline M'Basse** (pages 124/125) - **David Merle** (pages 9, 17, 24 haut, 25 haut, 40 haut, 41 bas, 65 bas, 110) - **Meyer** (page 101 haut) - **Mirela Popa** (pages 51 bas droite, 85) - **Charlotte Terret** (pages, 24 bas, 38, 40 bas, 55, 68 haut, 72, 94, 115 bas) - **Jean-Marc Treuil** (pages 88 bas, 93 bas) - **Nicolas Wietrich** (pages 20, 111) - **DR** (pages 30/31, 32 drone, 60)

Dessins : **Françoise Berchoux** (page 18) - **Bruno Charzat** (pages 79, 128) - **Fernand Léger** © ADAGP (page 102) - **Gérard Paris-Clavel** (pages 13, 50, 91, 95, 118)

Conception graphique : Atelier du Bonjour

Impression : Perigraphic

Copyright : Direction de la communication

**Un grand merci à tous les ivryen.ne.s, petit.e.s
et grand.e.s qui ont accepté d'être photographié.e.s
et de figurer dans ce document.**

**Retrouvez les projets de la ville et ce document
d'orientation "ma ville à venir" à télécharger sur
ivry94.fr**



Achévé d'imprimer en juin 2018
Périsgraphique : R.C.S Nanterre B 344 978 276 00021

Vers Ivry 2030

Qu'est ce qui définit Ivry ? Qu'est ce qui m'y plaît ?
Qu'est ce qui pourrait être mieux ? C'est quoi, « être Ivryen.n.e » ? C'est être habitant.e ou citoyen.ne ?
A quoi ressemblera mon quartier ? Est-ce que c'est une chance, le Grand Paris ? J'aurai toujours mon mot à dire ? Pourquoi continuer à construire ? Est-ce que les services publics suivront ? Peut-on vraiment accueillir tout le monde ?

Ces questions qui nous préoccupent ont été abordées aux Assises de la ville, « Ivry et moi », fin 2017. Plus de 2 000 Ivryen.ne.s y ont exprimé ce qui leur tient à cœur, ce qu'ils.elles craignent, mais aussi leur ambition pour Ivry. Ce document propose donc de se projeter ensemble dans la ville que nous voulons pour demain. En route vers Ivry 2030 !

